



**École Nationale Supérieure
Agronomique de Montpellier**



**Université Montpellier I
Faculté de Sciences
Économiques**

EVALUATION DES FILIERES D'EXPORTATION DES FRUITS ET LEGUMES DU SENEGAL

Mémoire présenté par : Abdoulaye Diarra

Pour l'obtention du :

**Diplôme d'Etudes Approfondies
DEA**

"Économie du Développement Agricole, Agro-alimentaire et Rural"

- Structures d'accueil : -Projet de Promotion des Exportations Agricoles (PPEA)

Sous la direction de : **Michet Benoit Catin**

Maître de Stage: **Adama Touré (Banque Mondiale)**

Septembre 2003

Résumé

Pour relever significativement ses performances socio-économiques et placer le pays sur un sentier de développement humain durable, le Sénégal a initié en 2000, un processus participatif de préparation d'une stratégie de réduction de la pauvreté. Face à la crise que connaît les principaux produits d'exportation agricole, l'Etat Sénégalais a opté pour une stratégie de diversification et de promotion de ses produits notamment les fruits et légumes. Cependant, un certain nombre de questions se pose aux autorités Sénégalaises sur la viabilité de ce secteur, et de son impact socio-économique sur l'économie du pays en terme de création de richesse, de revenu et d'emplois. Pour répondre à ces questions nous avons mené une analyse en terme de filière qui nous a permis d'identifier les différents agents et leurs relations commerciales et sociales, informations indispensables aux analyses financières et économiques. Cette étude a montré que les activités des agents des filières d'exportation de fruits et légumes sont rentables financièrement et sont susceptibles d'offrir des opportunités d'investissement. La valeur ajoutée générée s'élève à 5,571 milliards de FCFA pour une exportation de 10692 tonnes et en terme de devise, les filières d'exportation de fruits et légumes font entrer environ 10,004 milliards de F CFA. L'approche économique a montré que les filières d'exportation de fruits et légumes sont économiquement rentables. Ces filières distribuent plus de 1 milliards de F CFA de salaires par an et créent 9937 emplois. La démarche adoptée dans cette étude a été plutôt quantitative et doit être complétée par une analyse en termes de construction « d'avantages compétitifs » intégrant des stratégies de différenciation sur le plan international, de maîtrise de la qualité, et de recherche d'économies d'échelle.

Mots-clés : lutte contre la pauvreté, diversifications et promotions, exportations fruits et légumes, filière, analyse financière, analyse économique, impact socio-économique, rentabilité, valeur ajoutée, création de richesse, avantage comparatif, emploi, salaires distribués, avantages compétitifs.

Summary

To raise significantly its socioeconomic performances and place the country on a path of durable human development, Senegal introduced in 2000, a participative process of preparation of a strategy of reduction of the poverty. In front of the crisis that knows the main products of agricultural export, the Senegalese State opted for a strategy of diversification and promotion of its products notably fruits and vegetables. However some number of questions settles in the Senegalese authorities on the viability of this sector, and its socioeconomic impact on the economy of the country in term of creation of wealth, income and employments. To answer these questions we led an analysis in term of field which allowed us to identify the various agents and their business and social connections, information indispensable to the financial and economic analyses. This study showed that the activities of the agents of the fields of export of fruits and vegetables are profitable financially and may offer opportunities of investment. The generated added value amounts to 5,571 billion FCFA for a 10692 ton export and in term of currency, the fields of export of fruits and vegetables admit approximately 10,004 billions of F CFA. The economic approach showed that the fields of export of fruits and vegetables are economically profitable. These fields distribute more than 1 billions of F CFA of salaries a year and create 9937 employments. The method adopted in this study was rather quantitative and must be completed by an analysis in terms of construction " of competitive advantages " integrating strategies of differentiation on the international plan, mastery of the quality, and search for economies of scale.

Keywords: fight against the poverty, the diversifications and the promotions, the exports fruits and vegetables, field, financial analysis, economic analysis, socioeconomic impact, profitability, added value, creation of wealth, advantage comparative degree, employment, distributed salaries, competitive advantage.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
PARTIE I : CONCEPT THEORIQUE ET METHODOLOGIE D'APPROCHE.....	4
I- Concept de filière.....	12
1-1 Historique du concept filière.....	12
1-2 Définitions.....	13
1-4 Filière demande finale.....	14
II- Filière agro-alimentaire et pays en développement.....	15
III- L'analyse financière et économique	16
3-1 Analyse financière.....	16
IV Analyse au prix de référence et élaboration de la MAP.....	19
4-1 Fondements théoriques de l'analyse aux prix de référence	19
4-2 Méthode de calcul des prix de référence	20
4-3 Elaboration du compte économique des agents	21
4-4 Elaboration de la Matrice d'analyse des politiques (MAP).....	24
PARTIE II : COMMERCE ET EXPORTATION DE FRUITS ET LEGUMES DU SENEGAL.....	19
I- Le commerce extérieur du Sénégal	27
II- La Politique commerciale du Sénégal.....	28
2-1 Le taux de change	28
2.2. Tarifs extérieurs et autres taxes d'importation	28
2.3. Tarifs Internes de l'UEMOA	29
2.4. Taxes intérieures.....	29
III- L'agriculture dans l'économie Sénégalaise.....	29
IV- Le secteur horticole au Sénégal.....	30
4-1 Les exportations de produits horticoles.....	30
4-2 Marchés d'exportation actuels des produits horticoles	32
4-3 Politique d'importation de l'Union européenne.....	33
4-4 Les principaux concurrents du Sénégal sur le marché européen	33
4-5 les zones de production.....	34
4-6 Les facteurs de production des agriculteurs	34
V- Les filières d'exportation de fruits et légumes et les autres produits d'exportation du Sénégal.....	29
VI- Comparaison entre la valeur ajoutée des fruits et légumes d'exportation et la valeur ajoutée moyenne de la production agricole.....	30
PARTIE III : ANALYSE FINANCIERE , ECONOMIQUE ET SOCIALE DES FILIERES D'EXPORTATION DE FRUITS ET LEGUMES DU SENEGAL	31
A- LES FILIERES D'EXPORTATION DE FRUITS ET LEGUMES	39
I- Structure et fonctionnement des filières d'exportation de fruits et légumes	39
1-1 La production	39
1-2 La Collecte	40
1-3 Le conditionnement.....	40
1-4 L'exportation.....	40
B- DEROULEMENT DE L'ETUDE.....	42
I- Choix des produits	42
II Les enquêtes.....	42
III- Sources et caractéristiques des données	43
3-1 Les itinéraires techniques.....	43
3-2 Prix et coûts financiers.....	44
3-3 Evaluation économique et coefficient de décomposition.....	46
C – ANALYSE FINANCIERE.....	49

I- la filière Haricot vert bobby (HVB)	49
II - la filière Haricot vert Filet (HVF)	51
III - La Tomate cerise	52
IV- La Mangue	53
V- Melon.....	54
VII- Analyse du compte consolidé des filières d'exportation	56
D- ANALYSE ECONOMIQUE : MATRICE D'ANALYSE DES POLITIQUES	58
I - MAP et rentabilité économique des filières consolidées	58
II- Rentabilité économique des différentes filières et sous filières	60
E- EMPLOI et SALAIRES	63
I- les salaires distribués	63
II- Nombre d'emplois concernés.....	64
CONCLUSION.....	59

TABLEAUX

Tableau 1 : Matrice d'analyse des politiques.....	24
Tableau 2: Les grands produits exportés en 2002.....	35
Tableau 3 : prix au producteur (F CFA/kg)	44
Tableau 4: Prix de vente export (F CFA/kg)	44
Tableau 5 : Normes d'utilisation du tracteur	45
Tableau 6: Les résultats nets d'exploitation des acteurs (HVB).....	50
Tableau 7 : Les résultats nets d'exploitation des acteurs (HVF)	52
Tableau 8 : Les résultats nets d'exploitation des acteurs (Tomate cerise)	53
Tableau 9 : Les résultats nets d'exploitation des acteurs (Mangue).....	54
Tableau 10: Les résultats nets d'exploitation des acteurs (Melon).....	54
Tableau 11 : MAP consolidée des filières (Millions de FCFA)	58
Tableau 12: CRD brut des différentes sous filières	60
Tableau 13 : Gain en devise étrangère.....	61
Tableau 14 : Composantes du CRD.....	61
Tableau 15 : Salaires distribué.....	64
Tableau 16 : Nombre d'emplois créés	65

FIGURES

Figure 1 : commerce extérieur du Sénégal	27
Figure 2 : Evolution des exportations horticoles	31
Figure 3 : Evolution des exportations des principaux produits horticoles.....	32
Figure 4 : Valeur FOB par tonne de produits exportés.....	36
Figure 5 : Valeur ajoutée fruits et légumes d'exportation et produits agricoles.....	37
Figure 6 : Structure coût de production de l'Haricot vert Bobby	51
Figure 7 : Analyse comparée des RNE et VA des filières.....	55
Figure 8: Ventilation de la valeur ajoutée par les filières d'exportation	56

ACRONYMES

ACP	Afrique, Caraïbe, Pacifiques
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BM	Banque Mondiale
CAF	Coût Assurance Fret
CCI	Centre du commerce international
CDH	Centre pour le Développement de l'Horticulture
CEDEAO	Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le
CNUCED	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest Développement
CPE	Coefficient de Protection Effectif
CRD	Coût en Ressources Domestiques
DPS	Direction de la prévision et de la statistique
DSRP	Document de Stratégie de réduction de la pauvreté
FAO	Food and Agriculture Organization
FMI	Fonds monétaire international
FOB	Free On Board
GIE	Groupement d'intérêt Economique
IS	Impôt sur la Société
ISRA	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles
MAP	Matrice d'Analyse des Politiques
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
ONAPES	Organisation nationale des producteurs et exportateurs horticoles du Sénégal
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPEA	Projet de promotion des exportations agricoles
RNE	Résultat Net d'Exploitation
SAED	Société d'aménagement d'exploitation des terres du Delta fleuve Sénégal
SDE	Sénégalaise des eaux
SENELEC	Compagnie sénégalaise d'électricité
SEPAS	Sénégalaise d'exportation des produits agricoles
SONACOS	Société nationale de commercialisation des Oléagineux
TCER	Taux de change effectif réel
TCI	Taxe conjoncturelle à l'exportation
TCO	Taux de Change Officiel
TCR	Taux de Change de Référence
TDP	Taxe dégressive de protection
TEC	Tarif extérieur commun
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire des Etats de l'Afrique de l'Ouest

INTRODUCTION

La dévaluation du FCFA en 1994 ainsi que la mise en œuvre du programme d'ajustement structurel renforcé ont permis à l'économie sénégalaise de renouer avec la croissance (5,3% en moyenne sur la période 1996-2000, 5,7% en 2001, 4,5 à 5% en 2002 selon le FMI).

Cependant, les performances économiques demeurent insuffisantes pour faire régresser la pauvreté et pour répondre efficacement à des attentes sociales devenues très pressantes, en particulier dans le monde rural touché de plein fouet par l'atonie de l'agriculture (elle occupe 70% de la population).

Dans les réformes postérieures à la dévaluation, la pauvreté a fait l'objet d'une préoccupation centrale compte tenu de son ampleur et de son extension. Plusieurs actions ont été amorcées à travers la mise en œuvre de divers programmes sectoriels articulés autour des programmes spécifiques de lutte contre la pauvreté.

Malgré tous ces efforts, le Sénégal est resté loin derrière ces objectifs d'amélioration de ses revenus et de ses indicateurs socio-économiques. Ce qui lui a valu d'être classé en 2001 dans la catégorie des pays les moins avancés (PMA). **(UE/CDEAO, 2002)**

Pour relever significativement ses performances socio-économiques et placer le pays sur un sentier de développement humain durable, le Sénégal a initié en 2000, après l'adoption de son document intérimaire, un processus participatif de préparation d'une stratégie de réduction de la pauvreté (DRSP) fondée sur une croissance redistributrice et la satisfaction des besoins de base des populations pauvres.

Le consensus autour de cette stratégie met l'accent sur la nécessité d'une mobilisation des décideurs politiques, des acteurs nationaux et des partenaires au développement pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion à travers l'établissement d'un lien étroit entre la réduction de la pauvreté, le progrès économique et le renforcement des capacités.

La stratégie de réduction de la pauvreté proposée s'appuie sur quatre leviers fondamentaux : la création de richesse, le renforcement des capacités et la promotion des services sociaux de base, l'amélioration des conditions de vie des groupes vulnérables et une approche participative de mise en œuvre et de suivi évaluation basée sur la décentralisation du pilotage et de l'exécution. **(DRSP, 2002)**

Dans sa stratégie de création de richesse pour lutter contre la pauvreté en milieu urbain et rural, l'Etat Sénégalais se repose sur les axes suivants : (i) une croissance économique forte, suffisante pour avoir un impact quantitatif substantiel sur la prévalence nationale et régionale de la pauvreté; (ii) une croissance qui repose sur des secteurs qui ont un impact important et durable sur l'amélioration des revenus en milieu rural et urbain et (iii) une croissance génératrice d'emplois, portée par l'investissement et les exportations de biens et services ayant un fort potentiel de valeur ajoutée et faisant l'objet d'une demande croissante. **(DRSP, 2002)**

L'identification des activités ou domaines d'activités résultant de cette option de création de richesse ciblant les pauvres a amené l'Etat sénégalais à retenir principalement le secteur agricole qui demeure encore un des secteurs les plus importants de l'activité économique.

En effet, L'agriculture principalement composée de cultures de subsistance et de cultures industrielles (arachide et coton), occupe plus de la moitié de la population, contribue pour 10% à la formation du produit intérieur brut et absorbe en moyenne environ 10% du programme d'investissements publics. Le secteur agricole joue également un rôle majeur dans l'économie par son apport à l'amélioration de la

sécurité alimentaire, par la fourniture de nombreuses matières premières à l'agro-industrie, par l'absorption d'une partie de la production du secteur industriel et semi industriel et de l'artisanat (engrais, pesticides, matériel agricole...). **(DRSP, 2002)**

Cependant, depuis le milieu des années 80, le secteur agricole traverse une crise très profonde. Le secteur arachidier, qui a pendant longtemps été le moteur du développement de l'économie sénégalaise assurant jusqu'à 8% des exportations et fournissant la majeure partie des revenus monétaires en milieu rural rencontre de graves difficultés dues notamment à la baisse des cours mondiaux de l'arachide entraînant une baisse de compétitivité et de prix aux producteurs et aux contraintes d'ordre techniques.

Aussi dans ce secteur qui domine l'agriculture sénégalaise, il y a très peu de perspectives de croissance pour les exportations d'huile d'arachide, à cause de la stagnation qui prévaut sur un marché mondial confronté à une concurrence croissante d'huiles végétales moins onéreuses. **(République du Sénégal, 2003)**

Deux autres activités du secteur primaire ont un poids économique et social important au Sénégal mais rencontrent des difficultés structurelles et conjoncturelles importantes : la pêche et l'élevage. En effet, depuis 1999 la pêche industrielle connaît des difficultés importantes en raison d'une surexploitation des ressources et du vieillissement de la flotte sénégalaise. **(OCDE, 2003)**

Face à cette situation, les stratégies suivies par l'Etat sénégalais consistent essentiellement à la diversification et la promotion de ses produits sur les marchés extérieurs et la levée des contraintes auxquelles font face les paysans afin de mettre en place les conditions propices à l'accélération de la croissance dans le secteur agricole.

Celles-ci devraient avoir un double impact sur la réduction de la pauvreté. Le premier, d'ordre structurel, est lié à la contribution très importante que joue l'agriculture dans les performances de l'économie dans son ensemble. Cet effet vient de la combinaison de plusieurs facteurs dont le plus important est certainement l'apport de ressources tirées des exportations de produits agricoles et aux économies de devises consécutives à des importations plus faibles. Le second effet positif d'une accélération de la croissance agricole est plus direct et consiste en une amélioration immédiate des revenus moyens des paysans. Etant donné la nature et la structure de la pauvreté au Sénégal, cette amélioration des revenus agricoles doit contribuer de façon très significative à sa réduction. **(DRSP, 2002)**

Dans sa stratégie de diversification et de promotion de ses produits sur les marchés extérieurs, le Sénégal a placé le secteur des fruits et légumes au cœur de ses programmes. En effet, entre 1998, date de mise en place du projet de promotion des exportations agricoles (PPEA) et 2001, les exportations de fruits et légumes se sont accrues d'environ 41% en volume, et environ de 7% par an en termes de dollars, un taux nettement supérieur à celui des exportations totales (ces dernières n'atteignant en moyenne que 0,4% par an entre 1997 et 2000), plaçant ainsi le secteur des fruits et légumes parmi les secteurs les plus dynamiques de l'économie sénégalaise.

Cependant, un certain nombre de questions se pose aux autorités sénégalaises : ces filières d'exportations sont-elles économiquement viables ? Permettent-elles une meilleure allocation des ressources nationales ? Quelle est leur contribution dans le PIB national ? Leur place en terme de pourvoyeur en devise ? Quelle est la répartition du revenu créé par ces filières ? Le niveau du revenu incite-t-il les acteurs de la filière à continuer dans leur activité ? Quel est le niveau de la création d'emploi dans la zone rurale et notamment des femmes rurales ?

La réponse aux questions posées est complexe. Nous essayerons donc dans cette présente étude d'y apporter notre contribution, afin d'alimenter la réflexion des décideurs politiques sur la situation et l'impact socio-économique de ces filières d'exportations dans l'économie rurale du Sénégal.

Pour mener une telle étude, il est nécessaire de recourir à un cadre conceptuel permettant de répondre au mieux aux questions posées. En effet le type d'analyse dont il est question ici relève de ce qu'il est convenu d'appeler la mésoéconomie, c'est-à-dire le champ intermédiaire entre la micro-économie et la macroéconomie.

Selon **Pierre Fabre**, il s'agit essentiellement des analyses des marchés, des prix, des filières, des secteurs et des infrastructures économiques et sociales.

C'est en terme de filière produit que nous allons étudier les questions posées. En effet, par sa vocation analytique, la filière met en évidence la manière dont les facteurs de production sont mis en valeur par les agents.

Trois parties composent cette présente étude : La première partie présente le concept théorique et la méthodologie sur lesquels s'est basée notre analyse, la deuxième partie s'intéresse au commerce et à l'exportation des fruits et légumes du Sénégal et enfin la dernière partie est consacrée à l'évaluation des impacts socio-économiques des filières d'exportation des fruits et légumes du Sénégal.

PARTIE I :

**CONCEPT THEORIQUE ET METHODOLOGIE
D'APPROCHE**

I- Concept de filière

Le vocable « filière » connaît depuis quelques années une vogue singulière en économie. Les politiques, les plans, les programmes de développement s'y réfèrent volontiers aujourd'hui et s'établissent, le plus souvent en terme de filière

L'appellation filière recouvre en fait des contenus fort larges et parfois différents. Elle englobe un ensemble de notions parfois plus précises telles celles de chaînes, circuit, branche ou secteur d'activité, marchés, systèmes, etc..

Ces dernières années, l'accent a été mis sur l'intérêt d'une intégration des disciplines et d'une prise en compte des interactions entre la production agricole et sa valorisation. Le développement de recherche à caractère économique dans le domaine de l'agroalimentaire est allé de pair avec le recours de plus en plus fréquent au terme filière et de nombreux travaux sont présentés comme des études de filières.

1-1 Historique du concept filière

La notion de filière n'est pas nouvelle. Le terme de circuit économique apparaît dès 1700 avec les fondateurs de la science économique, notamment BOISGUILLEBERT qui expose avec clarté particulière les relations mutuelles unissant les composantes de l'activité économique.

Adam Smith, en 1776, a décrit des filières à des fins pédagogiques pour illustrer la division du travail dans son célèbre ouvrage "*Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*". Il énumère les différents opérateurs intervenants dans la fabrication d'une paire de ciseaux.

Si la paternité de la notion de filière en économie remonte aux classiques, on peut attribuer son acceptation moderne et son approfondissement aux travaux de **Davis et Golberg** de la Harvard Business School à la fin de la seconde Guerre Mondiale (**Montigaud**, 1992). Le concept d'agro-industrie (Agri business) qui en naquît est déclamé en trois composantes ou agrégats : les industries qui fournissent l'agriculture, le secteur agricole et les activités de transformation distribution.

En France, les premières recherches sur les relations amont et aval de l'agriculture ont été réalisées au début des années 60, dans le cadre de l'INRA (J.Bihan et son équipe de **l'Ommium d'économie agro-alimentaire de Rungis**) et de l'ENSA de Rennes (L.Malassis, M.Bourdon). Ces recherches ont porté d'une part sur l'économie contractuelle et d'autre part sur la modélisation du complexe agro-alimentaire par les tableaux entrée/sortie de la comptabilité nationale.

1-2 Définitions

Bien qu'il existe une grande variété de définitions, elles ont des termes communs qui permettent de définir, de manière générale, une filière comme un ensemble d'acteurs et d'activités en relation avec un produit dans un espace donné. Nous en citerons quelques-unes.

Selon **Goldberg**, le concept de filière et l'approche qu'il véhicule englobe tous les participants impliqués dans la production, la transformation et la commercialisation d'un produit agricole. Il inclut les fournisseurs de l'agriculture, les agriculteurs, les entrepreneurs de stockage, les transporteurs, les grossistes et les détaillants permettant au produit brut de passer de la production à la consommation. Il concerne enfin toutes les institutions gouvernementales, les marchés et les associations de commerce qui affectent et coordonnent les niveaux successifs sur lesquels transitent les produits. Cette définition n'a pas pris une ride. Elle a été largement confortée par l'approche systémique développée par la suite (**Rastoin, 1995 ; Thiel, 1998**).

La filière peut également désigner l'ensemble des actes de production, transformation, distribution relatifs à un produit ou à un groupe de produits homogènes et concourant à la satisfaction d'un même besoin final issu de la consommation (**Ledent, 1986**)

Il s'agit dans ce cas, d'une définition de la filière produit qui correspond à une vision technique du concept. "La notion de filière à une base technique. Par filière, on entend ensemble des acteurs et des processus qui concourent à l'élaboration et à la commercialisation d'un produit ou d'un groupe de produits" (**Rastoin, 2002**)

Le concept de filière de demande finale intègre et dépasse cette conception de la filière établie strictement en termes de produits. L'appartenance au deuxième type de filière repose sur le concours des différents segments à la satisfaction d'une demande finale (filiale habillement, filiale information, filiale transport, etc.). La filiale demande finale apparaît plus fondamentalement comme une méthode d'analyse de politique des firmes alors que la filiale produit n'est qu'une modalité de découpage du système productif (**Tollet, 1982**)

1-3 Filière produit

L'étude d'une filiale produit est conçue comme une monographie intégrant les données technico-économiques relatives à un produit ou à un groupe de produits. Elles commencent par des comptes rendus descriptifs de certains maillons de la filiale pour déboucher sur les présentations synthétiques du fonctionnement et de la dynamique de la filiale entière.

La reconstitution des filières produits et l'observation du système des prix au sein de celles-ci permettent de recenser la structure des relations de marché entre les différents

opérateurs. En systématisant les relations de vendeurs et d'acheteurs, les modes de coordination entre la demande et l'offre à chaque étape peuvent être analysés.

Une étude de filière produit doit être considérée comme une représentation schématique d'une partie de l'économie. Elle requiert au préalable la définition précise et circonstanciée du domaine d'investigation retenu qui doit comprendre :

- La définition stricte du (ou du produit(s) étudié(s)
- La définition de l'espace géographique couvert par la recherche
- La définition de la période de référence

L'analyse de la structure de la filière peut être facilitée par le calcul de coefficients appropriés dont les principaux sont cités par **Malassis (1973)** :

- L'importance relative des différents circuits fonctionnels
- Le degré de capitalisation de la filière dans sa totalité ou des sous secteurs fonctionnels qui la composent (importance du travail salarié sur le travail total)
- L'importance relative des sous secteurs socio-économiques
- Le degré de concentration (part de marché des firmes opérant sur la filière, coefficients de concentration appropriés etc. .) et de quasi intégration (part des différentes formes de l'économie contractuelle) ;
- La structure de la valeur marchande finale du produit, composée en valeur ajoutée le long de la filière et en consommations intermédiaires en provenance des autres secteurs de l'économie ;
- La formation de capital brut et le coefficient de capital technique dans les différents sous –secteurs fonctionnels ou socio-économiques ;
- La répartition de la valeur ajoutée dans les différentes catégories socioprofessionnelles ; La transformation et la répartition des gains de productivité.

Les filières produit sont un préalable à la compréhension d'un processus de production. Néanmoins, sous cet angle, elles s'avèrent peu opérationnelles pour prévoir les transformations d'un système soumis à des facteurs de changements. Seul un passage méthodologique de la notion de filière produit à la notion de filière demande étend la capacité explicative et prévisionnelle du concept (**Tollet, 1982**)

1-4 Filière demande finale

La détermination d'une filière demande consiste à structurer les branches d'activité d'une économie donnée en dégageant les principales relations verticales .Elle est un préalable à toute ébauche d'analyse stratégique ou prévisionnelle sur la filière. (**Sekkat, 1987**)

Le plus souvent une approche macro-économique, basée sur un redécoupage du tableau des entrées et sorties (T.E.S) de la comptabilité nationale est réalisée pour montrer les liens entre branches. En effet, ce tableau regroupe des statistiques relatives aux échanges entre activités élémentaires ainsi que les données portant sur les utilisations finales des produits fabriqués.

A partir de ces données, il est possible de déterminer deux indicateurs permettant d'analyser la structure des achats et des ventes :

- le coefficient technique, qui représente le pourcentage des consommations intermédiaires d'une branche par rapport à sa production totale.
- le coefficient de débouchés, qui représente le pourcentage des achats d'une branche à une autre par rapport à la production totale.

La détermination empirique des filières à partir du tableau des entrées et sorties peut s'opérer selon diverses méthodes dont les quatre principales sont :

- Agrégation par l'aval
- Agrégation par l'amont
- Sensibilité aux variations absolues de la demande finale
- Sensibilité aux variations relatives de la demande finale

Ces méthodes ne portent pas sur un produit déterminé mais tentent de dégager, à partir de l'activité économique globale, les axes principaux autour desquels s'organisent la plupart des activités.

Par ailleurs, la constitution des filières demande finale offre presque toujours une relation linéaire et indépendante alors que la réalité est souvent plus complexe .Il en est ainsi pour l'agriculture, par exemple, qui vend ses produits aux industries qui travaillent le grain, mais leur achète aussi des aliments pour le bétail.

II- Filière agro-alimentaire et pays en développement

Dans la plupart des pays en développement, force est de constater que nous sommes schématiquement en présence de deux types de filières. Les premières sont généralement intégrées verticalement et concernent essentiellement la production de biens destinés à l'exportation, communément appelés « produit de rente ». Les secondes sont atrophiées ou complexes et mal connues. Elles regroupent les produits vivriers destinés à couvrir les besoins locaux (**P.Lebailly et al 2000**)

Dans les pays en développement, où les ressources sont particulièrement rares, il importe de renforcer, prioritairement la performance des filières qui apparaissent les plus compétitives. Pour ce faire, le découpage en filières de production et l'identification des coûts des différents stades suivis par le produit sont nécessaires ; ils sont en effet un préalable au calcul des ratios permettant de chiffrer les avantages comparatifs d'une production locale

L'intérêt majeur d'individualiser une filière réside dans l'identification d'un ensemble bien délimité d'opérateurs qui constituent, du fait de leurs relations, un champ d'observation opérationnel

La portée du concept de filière et les champs d'application diffèrent selon l'angle sous lequel on s'y intéresse et les utilisations que l'on veut en faire. (**P.Lebailly et al, 2000**)

.C'est sous l'angle de la filière produit que notre analyse sera placée car elle répond à l'objectif d'évaluation du rôle et de l'impact des filières d'exportation au sein du système productif sénégalais.

L'analyse financière permettra de déterminer la distribution de la valeur ajoutée, du revenu tout le long de la filière ainsi que les emplois créés. L'établissement de la MAP permettra de répondre sur la compétitivité des différents agents impliqués dans la filière et d'évaluer l'efficacité des politiques d'intervention de l'Etat au niveau des filières.

III- L'analyse financière et économique

3-1Analyse financière

L'analyse financière de la filière se fait à partir des comptes individuels des agents et du compte consolidé de l'ensemble. Elle a pour objet de mettre en évidence d'une part, l'équilibre général du système de production qu'est la filière dans sa globalité et, d'autre part, les interdépendances entre le revenu des paysans, celui des autres intervenants dans la filière.(**Fabre, 1994**)

Le premier résultat de l'analyse de filière est de fournir les comptes de production exploitation d'un ensemble d'agents liés entre eux par le fait qu'ils concourent tous directement à la production d'un bien .

Deux notions, liées, apparaissent essentielles : les revenus distribués et la valeur ajoutée créée. Au stade de l'analyse financière, c'est autour de ces notions que seront développées les analyses d'efficacité les plus caractéristiques de l'étude des filières.

En effet, l'analyse consistera à :

- Déterminer quels agents reçoivent quels montants pour leur participation aux activités de la filière ? Et pour quel "apport" au processus global de production de la filière ? Pour quel apport dans la création de richesse ?
- Apprécier le montant de la valeur ajoutée pour l'ensemble de la filière : la filière crée-t-elle une valeur ajoutée positive ? Dans l'affirmative, l'activité économique en question crée nominalement de la richesse ; dans la négative, elle est au contraire consommatrice de richesses et donc facteur d'appauvrissement
- Saisir comment la valeur ajoutée par la filière est créée, et tout d'abord par quels agents ? Quels sont les agents qui produisent le plus de valeur ajoutée ? Et ceux qui n'en produisent qu'une négative ? Quelle est la participation des producteurs primaires à cette création de valeur ?

Dans la mesure des informations suffisantes, des comparaisons sont possibles soit avec certaines autres filières nationales, soit avec les mêmes filières d'autres pays.

3-1-1 Etablissement du compte de production - exploitation

Une analyse financière doit être menée pour tous les agents identifiés au niveau de la filière étudiée. Elle permet ainsi de :

- Comprendre le fonctionnement de l'agent à travers l'examen des flux physiques et monétaires ;
- Etudier son équilibre financier et la viabilité financière de ses opérations ;
- Calculer son efficacité et en particulier la rentabilité des capitaux investis.

L'analyse financière de la filière (ou segment qui en est retenu) se fait à partir des comptes individuels des agents et du compte consolidé de l'ensemble. Elle a pour objet de mettre en évidence d'une part, « l'équilibre général » du « système » de production qu'est la filière dans sa globalité et d'autre part, les interdépendances entre le revenu des paysans (et autres types d'exploitations agricoles), celui des autres intervenants dans la filière, le bilan pour l'Etat, les contraintes extérieures et les transferts réalisés par le biais de la fixation du barème (le cas échéant) et des prix. **(Fabre, 1994)**

La méthodologie utilisée pour l'analyse financière est basée sur le concept de valeur ajoutée. Tout processus de production implique des flux d'intrants et d'extrants. Les intrants sont répartis en biens et services qui sont complètement consommés durant la période production/transformation (consommations intermédiaires ou **CI**) et en facteurs de production qui sont partiellement utilisés durant la période de production/transformation tels que les investissements, par exemple. En soustrayant la valeur de CI de la valeur des extrants (chiffre d'affaire ou **CA**), on obtient la valeur que l'agent considéré a ajoutée (valeur ajoutée ou **VA**) à la valeur initiale des CI par le processus production /transformation :

$$\mathbf{VA = CA - CI.}$$

La valeur ajoutée rémunère les facteurs de production que sont le travail, le capital et les facteurs naturels

La richesse nouvelle que crée une activité de production n'est donc pas mesurée par la valeur brute du produit mais, logiquement, par cette valeur diminuée des richesses qu'il a fallu détruire ("consommer") pour la produire. La valeur ajoutée mesure donc la création de richesse, l'apport du processus de production considéré à la croissance de l'économie. A ce titre, elle est au cœur de toute étude économique s'intéressant au développement. **(Fabre, 1994)**

Le calcul de la valeur ajoutée requiert l'établissement d'une comptabilité analytique pour chaque agent de la filière. Ce type de comptabilité convient parfaitement à l'objectif d'analyse d'une filière produit étant donné qu'elle est centrée sur un produit spécifique. Par exemple, si un agriculteur pratique différentes spéculations agricoles, la comptabilité analytique relative à l'une des spéculations isole les coûts et recettes relatifs à cette spéculation de l'ensemble de la comptabilité.

Le compte de production permet de calculer la valeur ajoutée .Il comptabilise toutes les opérations réalisées sur les biens et services au cours de la période de production. La valeur ajoutée donne lieu à une distribution de revenus entre les quatre agents fondamentaux de l'économie nationale, c'est à dire les ménages (rémunération du travail salarié), les institutions financières (frais financiers), les services de l'Etat (taxes) et les entreprises (revenu brut d'exploitation ou RBE). Le revenu brut d'exploitation est calculé en soustrayant de la valeur ajoutée la rémunération du travail salarié, les frais financiers et les taxes :

$$\mathbf{RBE=VA-(Salaires +Frais financiers +Taxes)}$$

Ainsi, le RBE est le profit qui rémunère le travail productif de l'exploitant (et de sa famille), sa gestion et ses investissements en capital. La dépréciation des investissements est, par conséquent incluse dans le RBE. Si la dépréciation, générale désignée par le terme amortissement, est soustraite du RBE, on obtient le revenu net d'exploitation (RNE) :

$$\mathbf{RNE = RBE- Amortissement}$$

Les comptes de production et d'exploitation peuvent être synthétisés dans un seul compte qui récapitule toutes les opérations et résultats économiques d'un agent durant une période de production déterminée.

3-1-2 Consolidation des comptes

La consolidation consiste à établir une présentation unique et synthétique de l'activité globale des différents agents considérés dans l'analyse financière de la filière produit.

Le compte consolidé renseigne sur le montant global de valeur ajoutée créée au cours du processus de production/transformation/valorisation et montre comment les revenus que la filière génère sont distribués entre les agents. Dans l'optique des revenus, la valeur ajoutée se répartit entre différents agents : salaires pour les ouvriers, taxes pour l'administration, dépenses financières pour les institutions financières et RBE pour les exploitants des différentes fonctions socio – économiques identifiées dans la filière ou dans la sous – filière.

A l'issue de cette analyse, les résultats financiers des différents agents qui constituent la filière sont caractérisés en termes de rentabilité, de montants et de distribution de valeur ajoutée directement créée par la filière.

Le premier résultat de l'analyse de filière est de fournir les comptes de production – exploitation d'agents liés entre eux par le fait qu'ils concourent tous directement à la production d'un bien.

IV Analyse au prix de référence et élaboration de la MAP

Les méthodes d'analyse au prix de référence ont été élaborées parallèlement au sein de diverses institutions d'aide au développement : OCDE (Little et Mirrlees, 1969), l'ONUDI (Dasgupta et al., 1972) et la Banque Mondiale (Squire et Van Der Tak, 1974 ; Gittinger, 1972 et 1982).

Depuis, elles ont été reprises et complétées par de nombreuses agences de financement multilatérales et de nombreux ouvrages et articles .Si les principes fondamentaux de la démarche sont communs, ces publications proposent des méthodologies qui diffèrent sur les procédures à mettre en œuvre. (**Fabre, 1997**)

Nous allons dans le cadre notre étude, adopter la méthode préparée par Pierre Fabre pour la Direction générale du développement de la Commission européenne .Elle se distingue des méthodes classiquement proposées par :

- Son souci d'opérationnalité : Elle tient compte des contraintes de limitation du temps, des ressources humaines et de la base d'information disponible.
- L'intégration dans l'analyse de tous les agents impliqués
- Son insertion dans un système d'information dépassant la seule rentabilité économique.

4-1 Fondements théoriques de l'analyse aux prix de référence

Le point de départ des méthodes d'analyse par les prix de référence est que les prix du marché ne reflètent pas la vraie valeur économique des biens et services auxquels ils se rapportent. Les raisons de cette distorsion entre les prix du marché et leur valeur économique sont nombreuses.

- (1) **Les transferts** : c'est à dire l'ensemble des flux financiers effectués sans contre partie marchande et/ou sans consommation de ressources économiques. Les deux catégories de transfert sont :
- Les opérations de l'Etat : taxes, impôts et subventions. Ces opérations ne changent à l'évidence pas la richesse existante ou créée mais seulement sa répartition
 - Les opérations financières : réception des emprunts, service de la dette (intérêts +remboursement du principal) .Ces opérations ne constituent qu'un partage entre agents (l'emprunteur et le prêteur) sans conséquence pour la création de richesse ni pour la rentabilité des ressources investies.

Une autre catégorie apparaît parfois sous la forme de paiements unilatéraux entre agents intérieurs de l'économie, tels que les dons humanitaires, les versements sociaux ou les versements religieux.

- (2) **L'intervention de l'Etat** dans l'économie : Les taxes et subventions constituent évidemment une forme de cette intervention. Mais l'intervention de l'Etat se réalise également sous d'autres formes qui interfèrent avec le libre jeu des agents

économiques : contrôle des prix, contrôle des taux d'intérêt, les quotas et contingents, réglementations, contrôle du marché des capitaux par le biais de banques et instituts de crédit étatiques.

- (3) **L'imperfection des structures de marché** : L'absence de concurrence pure et parfaite due à des situations de monopoles ou d'oligopoles, à une mauvaise circulation parmi les agents économiques
- (4) **La surévaluation (ou sous-évaluation)** du taux de change de la monnaie nationale due aux politiques commerciales (notamment les droits et taxes à l'importation et les subventions à l'exportation)

C'est donc l'absence d'adéquation avec le fonctionnement d'une économie tel que le décrit *la théorie classique* qui conduit à des distorsions. Celles – ci se traduisent d'abord au plan des prix qui ne jouent plus leur rôle d'information et de régulation. Le comportement des agents ne se fait dès lors plus dans le sens de la maximisation du revenu global (national), les quantités produites et consommées s'éloignent du point d'équilibre, l'allocation des ressources n'est plus efficace, les flux et les revenus ne correspondent plus à l'optimum.

Le principe de l'analyse par les prix de référence est de corriger ces distorsions, à l'aide de prix économiques appliqués dans le cadre d'un calcul théorique et de faire apparaître les écarts entre les comptes ainsi reconstitués et les comptes financiers des agents.

4-2 Méthode de calcul des prix de référence

Basés sur les prix du marché, l'analyse financière intègre les distorsions du marché. Dès lors, elle ne permet pas d'évaluer l'efficacité ni l'efficacité de la filière sur le plan économique ou social. **(P.Lebailly et al, 2000)**

Ainsi, le passage des valeurs financières aux valeurs économiques ou sociales va permettre de déterminer si la filière est économiquement rentable. En d'autres termes si la filière considérée justifie-t-elle, sur le plan de la collectivité, l'allocation des ressources qu'elle mobilise ? La filière utilise-t-elle les ressources domestiques de la façon la plus efficace qui soit ? Les devises étrangères qui sont dépensées pour les importations incluses dans la filière ne seraient-elles pas plus rentables si elles étaient allouées à une autre production ou à un autre secteur d'activité ?

L'indicateur du coût des ressources domestiques (CRD) répond à ces interrogations en mesurant si le montant des ressources domestiques allouées à la filière pour générer une unité de valeur ajoutée se justifie en comparaison avec la valeur ajoutée mesurée en équivalant prix mondiaux.

La démarche méthodologique consiste à utiliser les comptes d'exploitation construits pour l'analyse financière en classifiant les intrants et extrants en facteurs primaires de production et en échangeables. La nature des intrants et extrants doit être prise en considération afin de déterminer pour chacun d'eux leur valeur économique.

A partir de ces comptes ainsi constitués, on pourra construire une matrice d'analyse des politiques (MAP). C'est un tableau synthétique qui présente une ligne "au prix de marché" qui reprend les chiffres de l'analyse financière, une autre ligne "au prix de référence", et une ligne de calcul des écarts existant entre les deux premières.

Un certain nombre d'indicateurs d'efficacité, de compétitivité et d'évaluation des politiques d'intervention de l'Etat peuvent être calculés à partir des données de la matrice.

Nous discuterons de la méthodologie de calcul et des fondements théoriques de l'analyse par les prix de référence dans les pages qui suivent.

4-3 Elaboration du compte économique des agents

4-3-1 Elimination des transferts

Les transferts sont par définition, des flux qui ne correspondent à aucune production ou consommation de ressources. En pratique les flux de transfert apparaissant dans le compte financier sont éliminés par annulation des postes de transfert qui apparaissent explicitement dans le compte financier :

- les taxes ou subventions versées à ou par, l'Etat
- Les redevances versées aux caisses de péréquation et de stabilisation des prix et les versements que ces caisses effectuent.
- Les flux financiers liés aux opérations d'emprunt et de crédit

4-3-2 Valeur économique des biens et services

D'une façon générale, l'estimation de la valeur économique repose sur la notion de **coût d'opportunité**. Le coût d'opportunité d'un bien ou d'un service est mesuré par la valeur qu'il aurait dans sa meilleure utilisation alternative. Cette définition n'est pas toujours applicable simplement.

L'estimation du coût d'opportunité des biens ou services va dépendre de leur caractère échangeable ou non. On peut distinguer quatre cas :

- biens et services (internationalement) échangés ou pouvant faire l'objet d'échanges internationaux : ils sont valorisés à leur prix de parité .
- biens et services qui font indirectement l'objet d'échanges internationaux : leur valeur est décomposée selon leur compte de production – exploitation en éléments échangeables et non échangeables

- biens et services non échangeables : les biens et services ne pouvant faire l'objet d'échanges internationaux tels que les facteurs de production (terre, capital, travail etc.) sont évalués selon leur valeur marginale de production, et selon le critère de la disposition à payer des consommateurs s'il s'agit de biens et services finals ;
- biens et services qui pourraient faire l'objet d'échanges internationaux : ces biens et services non échangés du fait de la réglementation en vigueur sont assimilés à des biens et services non échangeables et évalués selon la valeur marginale de production ou selon la disposition à payer des consommateurs.

a) Prix de parité des biens échangeables

Pour l'économie nationale, les échanges avec l'extérieur constituent une alternative systématique à la production ou à la consommation de la plupart des biens et services : si les agents intérieurs ne les produisaient ou ne les obtenaient pas, ils pourraient se tourner vers les marchés internationaux. C'est en cela que les prix internationaux expriment bien des coûts d'opportunité.

Le prix de parité est une mesure que le bien ou le service aurait s'il était fourni, aux mêmes conditions de qualité et de lieu par le – ou au – marché international.

Le principe fondamental de l'analyse consiste à valoriser les biens et services échangeables sur la base des prix de parité à l'export ou à l'import en appliquant aux prix frontière un taux de change de référence.

Le taux de change de référence (TCR) est substitué au taux de change officiel (TCO) pour tenir compte de la surestimation ou sous-estimation de la monnaie nationale. Cette correction résulte du fait que, en raison des politiques commerciales (notamment les droits et les taxes à l'importation et les subventions à l'exportation), les citoyens de nombreux pays acquittent une prime sur l'achat de biens qui font l'objet d'échanges internationaux plus importants que pour les biens qui ne font pas l'objet d'échanges.

Le TCR peut être calculé à partir des élasticités du commerce extérieur ou de la formule du pouvoir d'achat.

$$\text{TCR} = \text{TCO} * (\text{IPC} / \text{IPM})$$

Avec :

- TCR : Taux de change de référence
- TCO : Taux de change officiel
- IPC : indice des prix au consommateur
- IPM : indice des prix au consommateur chez les principaux partenaires commerciaux.

- **Le prix de parité à l'importation** d'un bien est égal à son prix - frontière CAF (coût, Assurance, Fret) au taux de change de référence auquel on ajoute toutes les dépenses (hors taxes et subventions, HTS) de mise à disposition, de transformation éventuelle et de commercialisation intervenant entre le point d'entrée dans le pays et lieu de consommation :

$$\text{Prix de parité import} = \text{Coût CAF} + \text{Coûts d'approche (HTS)}$$

Coûts d'approche = coûts des opérations portuaires, stockage, transport, transformation ou conditionnement et commercialisation. Tous les coûts sont eux-mêmes calculés à leur prix de référence.

- **Le prix de parité à l'exportation** d'un bien est égal à son prix frontière FAB (Franco A Bord) au taux de change de référence duquel on soustrait toutes les dépenses (hors taxes et subventions) de transformation éventuelle, de commercialisation, de transport et de mise à bord intervenant entre le lieu de production et le point de sortie du pays :

$$\text{Prix de parité export} = \text{Prix FAB} - \text{Coûts d'acheminement (HTS)}$$

Coûts d'acheminement = coûts de stockage, transport, transformation, conditionnement, commercialisation, manutention portuaire. Tous ces coûts sont eux-mêmes calculés à leur prix de référence.

b) Prix de référence des biens et services non échangeables

Les biens et services sont dits non échangeables quand ils ne sont pas disponibles sur le marché international.

D'une manière générale, on retient comme valeur de référence des postes non échangeables du compte la valeur fondée sur le prix de marché hors taxes et subventions.

Dans tous les cas où l'on s'interroge sur la validité de prendre le prix de marché comme valeur de référence, l'on revient à la notion de coût d'opportunité pour l'économie dans son ensemble, étant entendu que, pour des raisons d'uniformité de la méthodologie, de comparaison des résultats et de ressources disponibles dans le cadre d'une évaluation de projet l'on préférera accepter le prix de marché (HTS) à des raisonnements trop sophistiqué et, souvent, guère plus fiables (**Fabre, 1997**)

En ce qui concerne les trois facteurs de production fondamentaux :

Main d'œuvre :

On considérera que la productivité marginale de la main d'œuvre est égale à son prix de marché (cotisations sociales sur les salaires comprises. Cette question donne lieu à de nombreuses discussions entre économistes.

Selon Pierre Fabre, le choix du prix de marché à pour avantage la clarté, la faisabilité surtout en l'absence de solutions pratiques universellement admises.

Capital :

La formation du capital apparaît sous forme d'investissement. On en valorise les éléments échangeables à leur prix de parité et les éléments non échangeables à leur valeur nominale locale lorsque cette séparation est possible. Au cas échéant, on appliquera la valeur nominale locale du capital.

Terre :

Dans la situation où il existe un marché de la terre, il convient d'appliquer le coût annuel de location de la terre.

D'après **Vercueil et Ancey** “ en pratique, on sait fort mal évaluer la productivité marginale des facteurs de production, faute de savoir à quoi ils seraient employés alternativement, faute de savoir estimer leur contribution marginale à la production, etc. , sans recours à des modèles détaillés (les modèles grossiers se sont avérés inutiles dans ce domaine) .On accepte donc, faute de mieux, de considérer que la productivité marginale des facteurs est égale à leur prix de marché “ .

4-4 Elaboration de la Matrice d'analyse des politiques (MAP)

La matrice d'analyse des politiques (MAP) est une représentation synthétique simple généralement utilisée pour évaluer les politiques et la compétitivité dans les études de filière.

Pour la construire, on y reporte les montants totaux des principales catégories de biens et services étudiés : produits, biens internationalement échangeables, et facteurs domestiques (et bien non échangeables). La MAP comporte une ligne “aux prix du marché“, qui reprend les chiffres de l'analyse financière, une autre ligne “aux prix de référence“, et une ligne de calcul des écarts existants entre les deux premières (transferts).

Tableau 1 : Matrice d'analyse des politiques

	Produits	Biens et services échangeables	Facteurs et biens et services non échangeables	Soldes
Prix de marché (privés)	A	B	C	D (=A-B-C)
Prix économiques (références)	E	F	G	H (=E-F-G)
Transferts	I (=A-E)	J (=B-F)	K (=C-G)	L (=D-H)

A partir des données de ce tableau, il est possible de mesurer un certain nombre d'indicateurs permettant d'évaluer la politique d'intervention de l'Etat, l'efficacité et la compétitivité de la filière dont trois particulièrement usités :

- *Le coefficient de protection nominale* ($CPN=A/E$) mesure l'impact d'une politique sur le prix du produit considéré. Il mesure la protection par rapport au marché international dont jouit le produit sur le marché local. Lorsqu'il est supérieur à l'unité, les producteurs engagés dans la production gagnent moins que ce qu'ils gagneraient dans un commerce libre
- *Le coefficient de protection effective* ($CPE= (A-B)/(E-F)$) : à la différence du CPN il prend également compte des intrants échangeables utilisés. Il intègre donc le bilan des protections des produits et des biens et services échangeables utilisés. Un CPE supérieur à l'unité signifie que l'effet combiné des transferts de revenus et d'intrants échangeables accroît les profits au delà de l'optimum social.
- *Le coût en ressources domestiques* ($CRD=G/(E-F)$) est la mesure de la compétitivité de la production locale par rapport au marché international, assimilée à une approche de l'avantage comparatif du pays dans la production d'un bien, ou encore la mesure de l'efficacité d'une filière. Il compare le coût économique d'utilisation des ressources intérieures avec la valeur nette d'échange extérieur générée par son emploi. Il est attendu de cet indicateur une valeur inférieure à l'unité pour conclure à l'efficacité. Un CRD supérieur à 1 traduit un coût d'opportunité d'utilisation des ressources intérieures au-dessus de la valeur ajoutée aux prix mondiaux.

La technique présente un intérêt indubitable du fait de sa simplicité et son intelligibilité. Elle ne requiert des décideurs aucune connaissance experte pour conforter des choix et permet aux analystes d'obtenir des résultats rapides dans un contexte d'urgence. (**Randolph, 1997**)

La matrice d'analyse des politiques permet aussi d'effectuer des simulations pour prévoir l'impact d'une mesure de politique agricole susceptible de modifier le système de prix sur les gains ou pertes potentielles de revenus pour les agriculteurs et la collectivité. Elle constitue donc un outil d'aide à la décision et de prévision pour les planificateurs.

PARTIE II :

**COMMERCE ET EXPORTATION DES FRUITS ET
LEGUMES DU SENEGAL**

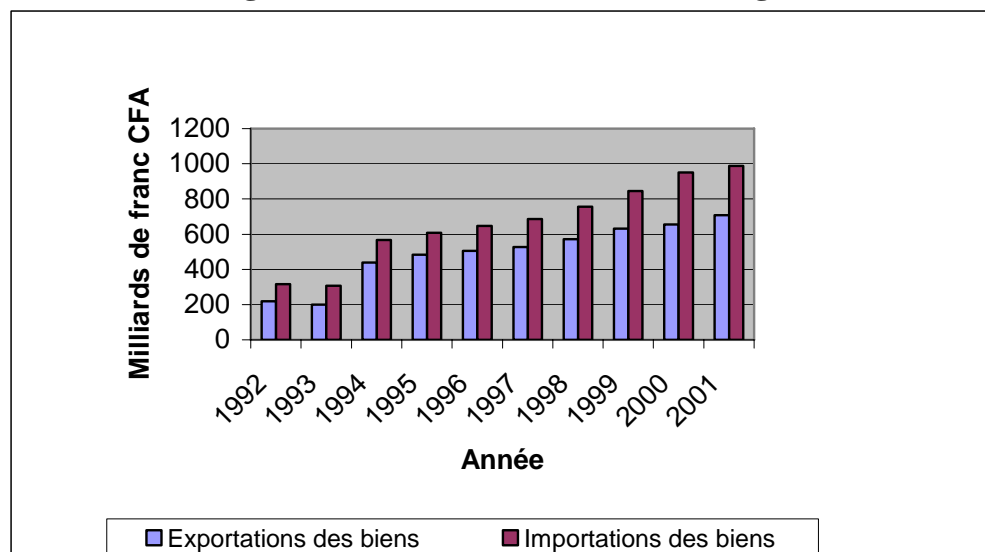
I- Le commerce extérieur du Sénégal

Le Sénégal présente depuis la dévaluation du FCFA de 1994 un dynamisme économique important avec des taux de croissance annuels du PIB en volumes supérieurs à 5 pour cent (OCDE, 2001)

Cependant cette dévaluation n'est pas parvenue à répondre à son objectif majeur, la réduction du déficit de la balance commerciale. En effet, si depuis 1994 les importations ont été relativement contenues, du fait de leur renchérissement, les exportations restent sur une courbe ascendante mais n'ont toujours pas bénéficié dans une pleine mesure de l'effet prix de la dévaluation.

Comme le montre le graphe ci-dessous, les années 1994-2001 ont enregistré une dégradation de la balance commerciale qui ne s'atténue que légèrement en 1995 avec un accroissement des exportations de 25% en réponse à une dévaluation de 50% du FCFA au cours de l'année précédente.

Figure 1 : commerce extérieur du Sénégal



Source : FAO/PAM, 2002

Cette morosité des exportations sénégalaises provient essentiellement des nombreuses difficultés rencontrées dans le domaine des exportations traditionnelles et notamment dans le secteur de la pêche et de l'arachide.

II- La Politique commerciale du Sénégal

Le Sénégal a adopté un régime commercial relativement ouvert et transparent suite aux réformes entreprises au cours de la deuxième moitié de 1990, y compris l'adoption du Tarif Extérieur Commun de l'UEMOA (TEC) en 1999. Les quotas d'importations, les licences, les taxes et subventions d'exportations ont été éliminés. Les seules barrières importantes commerciales qui subsistent sont les tarifs et surtaxes à l'importation.

2-1 Le taux de change

Au 1^{er} janvier 1999, l'Euro a remplacé le franc français comme ancre monétaire du franc CFA. Cette substitution a déterminé automatiquement les parités en euro du franc CFA. En effet, le Conseil de l'Union européenne a fixé le taux de conversion irrévocable entre l'euro et le franc français (1 euro = 6,55957 FF). Ce taux a déterminé automatiquement la valeur de l'euro en franc CFA. Comme le franc CFA s'échangeait en franc français au taux de 100 FCFA pour un 1 FRF, la parité du franc CFA est désormais de 1 euro = 655,957 FCFA.

La fixation du franc CFA peut aboutir à une surévaluation ou sous-évaluation de la monnaie nationale, le différentiel d'inflation étant le principal facteur.

L'indice du taux de change effectif réel (TCER) est le plus souvent calculé pour l'ajustement du franc CFA. Il est effectif parce qu'il est pondéré en fonction des échanges, et réel parce qu'ajusté d'après les évolutions intérieures et extérieures des prix.

Selon la Direction de la Prévision et de la Statistique (DPS) du Sénégal, l'indice du taux de change effectif réel calculé est de 95,34, tandis que l'indice du taux de change officiel est de 104,43 pour l'année 2002. Ce qui signifie une sous évaluation du FCA du Sénégal.

2.2. Tarifs extérieurs et autres taxes d'importation

L'adoption du Tarif Extérieur Commun (TEC) de l'UEMOA en 1999 a considérablement simplifié la structure tarifaire au Sénégal. Toutes les marchandises importées par les Etats membres de l'UEMOA sont soumises à des droits et taxes de douane commune. Le Tarif extérieur commun (TEC) comprend un droit de douane, dont le plafond a été ramené à 20 % au 1er janvier 2000. Il prévoit également un prélèvement communautaire de solidarité devant permettre à l'Union de se doter de fonds propres.

Enfin, le nouveau schéma tarifaire intègre deux taxes provisoires permettant aux Etats de recourir à des mécanismes de protection temporaires durant les premières années d'application du TEC. La première est la taxe dégressive de protection (TDP) et la seconde, la taxe conjoncturelle à l'importation (TCI) qui doit « permettre d'amortir les

effets des variations erratiques des prix internationaux de certains produits sur la production communautaire, et de contrecarrer les pratiques déloyales ».

2.3. Tarifs Internes de l'UEMOA

Bien que le Sénégal ait signé des accords bilatéraux pour des régimes de commerce préférentiels avec plusieurs pays sur le continent africain, en pratique en 2002, seuls les états membres de l'UEMOA ont un accès préférentiel au marché sénégalais. Les tarifs préférentiels que le Sénégal applique aux importations en provenance de l'UEMOA sont les suivants : (i) Tarif nul pour les produits du cru d'origine UEMOA ; (ii) Tarif nul pour les produits agréés qui satisfont à des règles d'origine, complexes et plutôt arbitraires, qui sont spécifiques aux entreprises et aux produits²⁰ ; et (iii) une réduction de 5% du

TEC pour tous les autres produits (essentiellement ceux qui ne satisfont pas à la règle d'origine).

2.4. Taxes intérieures

- *La TVA* : la Taxe sur la valeur ajoutée a un taux unique de 18%. Cependant, plusieurs produits agricoles (arachide, céréales, légumes frais, viande fraîche, poisson frais, œufs, pomme de terre) en sont exonérés.
- *L'impôt sur la société (IS)* : Introduit en 1990, l'impôt sur la société (IS) est au taux unique de 35 % des bénéficiaires, liquidé en trois fois dans l'année suivant l'exercice imposé.

III- L'agriculture dans l'économie sénégalaise

L'agriculture, qui occupe 70% de la population sénégalaise et représente encore près de 20% du PIB, est un secteur clé pour le développement du pays. Le Sénégal compte quelque 437.000 exploitations agricoles qui cultivent près de 2 millions d'hectares. (UE/CDEAO, juin 2002)

Le secteur agricole joue également un rôle majeur dans l'économie par son apport à l'amélioration de la sécurité alimentaire, par la fourniture de nombreuses matières premières à l'agro-industrie (arachide, coton, etc.), par l'absorption d'une partie de la production du secteur industriel et semi-industriel et de l'artisanat (engrais, pesticides, matériel agricole, etc.).

Cependant, depuis le milieu des années 80, le secteur traverse une crise profonde. La production de mil, céréale principale produite localement, est stagnante alors que la population augmente de 2,7 pour cent par an. La production rizicole, qui constitue 20 pour cent de la production céréalière, connaît des problèmes de compétitivité par rapport au riz importé. Quant à la principale culture de rente, l'arachide, le secteur connaît des difficultés depuis le milieu des années 90 et surtout depuis 1997, date de libéralisation de la filière. En effet, si le secteur arachidier a pendant longtemps été le moteur du développement de l'économie sénégalaise (assurant 8% des exportations et fournissant la majeure partie

des revenus monétaires en milieu rural), il rencontre depuis les années 90 une série de graves difficultés. De plus la demande européenne pour ce produit tend à stagner.

La crise de ce secteur a conduit le Sénégal à se lancer depuis une dizaine d'années dans une phase de forte diversification et de promotion de ses produits sur les marchés extérieurs. La filière horticole apparaît ainsi au cœur de cet axe de diversification. Ainsi, le Sénégal, fortement présent sur le secteur des haricots verts et des mangues, tente aujourd'hui de s'imposer sur le segment des tomates-cerises, des melons, du basilic, de l'asperge verte, des oignons, des pommes de terres et des aubergines. **(U.E/CDEAO, juin 2002)**

IV- Le secteur horticole au Sénégal

Le secteur horticole sénégalais enregistre depuis la dévaluation du FCFA une hausse continue de sa production estimée en 2000 à environ 370.000 tonnes réparties comme suit : 35% de fruits et 65% de légumes.

Si la production est actuellement encore essentiellement destinée au marché intérieur (plus de 95% des volumes produits), une attention particulière est portée depuis quelques années sur le développement de l'horticulture d'exportation (essentiellement sur les produits de contre-saison), secteur de diversification à très fort potentiel. **(U.E/CDEAO, juin 2002)**

4-1 Les exportations de produits horticoles

Les exportations horticoles au Sénégal ont connu un développement important dès le début des années 1970 à la suite d'un investissement de taille réalisé par une société hollandaise. L'offre exportable passant de 3000 tonnes à près de 10000 tonnes en une décennie.

Les produits étaient exportés selon deux axes distincts : celui des légumes condiments et d'autres légumes et fruits tropicaux, essentiellement tourné vers l'Europe et celui des produits de grande consommation (pomme de terre, tomate et oignon) en direction de la sous-région.

Cependant, un litige relatif aux pratiques professionnelles et d'autres facteurs ont obligé cette société à quitter le pays. Cet incident a eu pour résultat une fragmentation de ce secteur, avec de très petits exportateurs qui arrivaient sur le marché et le quittaient de manière opportuniste, qui n'investissaient ni dans des relations commerciales durables ni dans des infrastructures post-récoltes de chaînes du froid.

Par conséquent, le Sénégal n'a pu profiter de la demande croissante, en Europe, de fruits et légumes tropicaux hors saison, dans les années 80. En effet, le volume annuel moyen des exportations horticoles sénégalaises s'est stabilisé à la baisse autour de 2500 tonnes et les exportations de pomme de terre et d'oignons à destination du marché régional africain ont décliné pendant cette période jusqu'à disparaître au début des années 1990 .Une légère reprise de ces exportations a été enregistrée au moment

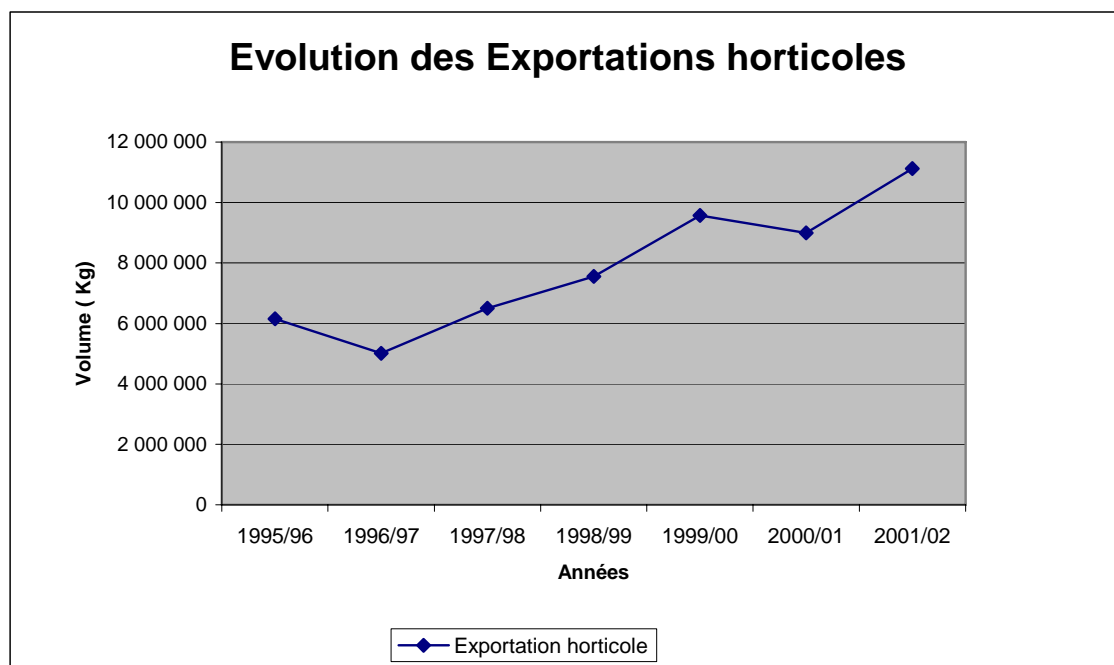
de la dévaluation du FCFA en 1994, mais ce secteur est resté structurellement faible, avec une gamme de produits très limitée et l'absence d'une chaîne du froid efficace. **(République du Sénégal, mars 2003)**

Face à cette baisse tendancielle, une nouvelle dynamique a été insufflée au secteur des exportations de fruits et légumes, en partie grâce à une série d'interventions jouant un rôle catalyseur, dans le cadre du Projet de promotion des exportations agricoles (PPEA).

Ce projet de relance des exportations horticoles a été mis en œuvre par le Gouvernement sénégalais et la Banque mondiale en 1998. Il prévoit de développer et de diversifier les exportations agricoles par la mise en place de conditions favorables et en dotant les entreprises du secteur privé des outils indispensables à leur développement. Il devrait permettre à terme entre autre de renforcer les capacités techniques, organisationnelles et juridiques des entreprises, des organisations professionnelles et acquérir des compétences nécessaires pour aborder les marchés internationaux dans de bonnes conditions.

Les avantages initiaux de ces interventions catalytiques sont déjà manifestes. Entre 1998 et 2001, les exportations de fruits et légumes se sont accrues d'environ 41% et diversifiées, avec une remontée particulièrement rapide des exportations de tomates cerise et de mangues – en complément au commerce, plus ancien, de haricots verts.

Figure 2 : Evolution des exportations horticoles



Source : Direction de l'horticulture

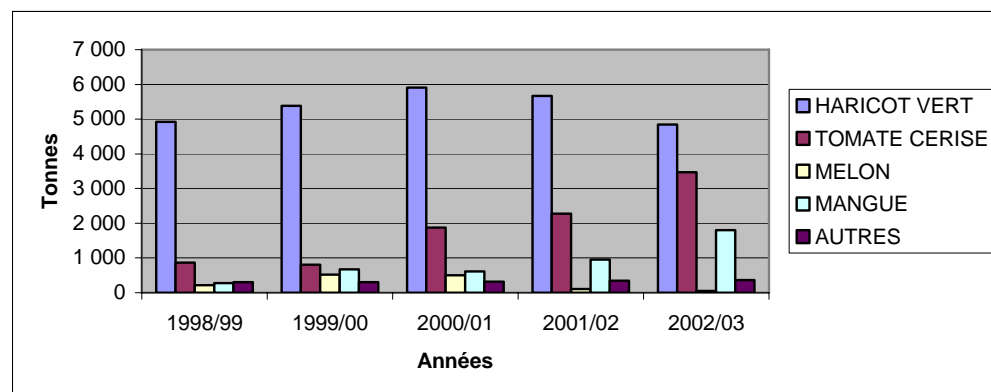
Les exportations de fruits et légumes du Sénégal sont essentiellement des produits de contre saison et des produits spécifiquement tropicaux. La contre saison horticole (contre saison froide) couvre pour l'essentiel la période allant de décembre au mois d'avril et où le Sénégal et d'autres origines remplacent l'approvisionnement européen continental pendant les mois d'hiver.

Pour les tomates cerise tout comme les mangues, le Sénégal est en mesure de pourvoir le marché européen à un moment où les autres concurrents n'ont que peu ou pas de produits – c'est-à-dire que le Sénégal est capable d'approvisionner un créneau distinctif de marché. Il en est de même pour une variété de melons dont les exportations ont également augmenté.

Un examen des statistiques d'exportation des produits horticoles sénégalais des dernières années (voir graphes ci-dessous), montre une concentration des exportations sur quatre lignes de produits : Haricots verts (filet et bobby), Tomate cerise, Mangue, Melon.

Toutefois, le panier d'exportations des produits s'est davantage diversifié avec l'introduction de haricots verts préemballés, et l'émergence d'exportations d'autres produits dont le gombo, la courgette, la fraise, le piment, la papaye, l'asperge et les fleurs mais ils sont exportés de manière épisodique et en quantités très faibles. Il existe également de bons créneaux pour la substitution des importations dans ce secteur, notamment pour les oignons et les pommes de terre.

Figure 3 : Evolution des exportations des principaux produits horticoles



Source : Direction de l'horticulture

4-2 Marchés d'exportation actuels des produits horticoles

Les exportations sénégalaises de produits horticoles se font pour l'essentiel sur le marché européen. Pour la campagne 2000/2001, les principales destinations des exportations étaient par ordre d'importance : la France, la Belgique, le Royaume-Uni, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Espagne et l'Italie.

4-3 Politique d'importation de l'Union européenne

L'union européenne est la destination principale des produits horticoles sénégalais. Sur ce marché, les obstacles tarifaires sont quasi inexistantes pour les produits de la grappe des produits horticoles, de la cueillette et des oléagineux. De par l'appartenance du Sénégal au groupe des Etats ACP (Afrique –Caraïbes-Pacifiques) signataires de la convention Union Européenne-ACP de Lomé IV, ces produits accèdent au marché de l'union, en franchise de droit de douane et des taxes d'effet équivalent.

Cependant, il existe des barrières non tarifaires qui peuvent être regroupées sous deux rubriques :

- *Les formalités administratives* : les exportateurs les trouvent longues et complexes.
- *Les barrières techniques* : les normes phytosanitaires mais également les normes liées à l'emballage des produits exportés, à leur étiquetage et à la protection de l'environnement deviennent de plus en plus strictes.

4-4 Les principaux concurrents du Sénégal sur le marché européen

- *Le marché Haricot vert* : le marché se divise en deux segments distincts : d'une part la contre saison, marché de vrac (carton 4kg) dominé par le Maghreb et sur lequel le Sénégal est positionné, qui comble les creux de production européens. D'autre part l'approvisionnement continu du marché en format pré-emballé à forte valeur ajoutée, dominé par le Kenya et le Zimbabwe.
- *Le marché Tomate cerise* : C'est un marché fortement saisonnier, qui est largement dominé par Israël. Cependant le Sénégal a démontré au cours des dernières années, à travers ses exportateurs –leader, sa capacité à se positionner sur ce créneau porteur (le Sénégal s'est trouvé en deuxième position origine pour la campagne 2000/2001, hors Maroc)
- *Le marché Mangue* : le marché mangue est caractérisé par sa saisonnalité particulière. Jusqu'à présent aucune origine n'est parvenue à couvrir la totalité de l'année et à assurer une dominance du marché, quoique le Brésil soit parvenu à maintenir une présence quasi continue. Sinon, l'approvisionnement du marché européen fait appel aux origines des deux hémisphères.
- *Le marché Melon* : Le melon est un produit fortement saisonnier dont le marché est dominé par les origines d'Amérique (le Brésil et le Costa Rica), qui constituent à elles seules plus de 75% de l'approvisionnement.

4-5 les zones de production

La production horticole du Sénégal est localisée essentiellement sur deux zones :

- *Les Niayes* : c'est la zone traditionnelle de culture maraîchère et concentre 80% de la production horticole du Sénégal. Elle s'étend sur environ 185 km le long du littoral Nord de l'océan atlantique sur une largeur de 5 Km entre Dakar et Saint-Louis. De l'océan vers l'intérieur du pays se suivent une bande de dunes blanches ou vives, des dunes jaunes semi fixées et des dunes rouges stabilisées par la végétation naturelle. Entre les dunes apparaissent de multiples dépressions inter dunaires ou Niayes.
- *La région du Fleuve* : Elle se situe dans la partie Nord du Sénégal et comprend le delta, la moyenne vallée, les bordures Est et Ouest du lac de Guiers et la haute vallée. Elle s'étend sur une superficie de 44127 km² avec un potentiel de 240000 ha irrigables. (FAO, Janvier 2003)

4-6 Les facteurs de production des agriculteurs

Les ressources en terre :

C'est l'une des principales contraintes qu'évoquent la plupart des producteurs et exportateurs, qui dans leur majorité ne sont pas propriétaires des terres qu'ils exploitent. Ces terres relèvent du domaine national et sont gérées par les communautés rurales des régions considérées. La nature des problèmes fonciers varie selon les zones de production horticole à travers le Sénégal :

- Dans la zone des Niayes (Thiès et Dakar), on note une certaine saturation de l'espace agricole qui accroît les coûts d'acquisition, augmentant les difficultés d'accès d'ordre social et juridique.
- Dans la région de Saint –Louis, la disponibilité est encore meilleure, malgré une accessibilité rendue quelque peu difficile par le contexte socio-économique caractéristique du Delta et de la Vallée.

Les ressources en Main d'œuvre

Dans les Niayes, zone traditionnelle de cultures maraîchères, la main d'œuvre est abondante contrairement à la région du Fleuve où elle est moins facilement mobilisable.

Les ressources en eau

Elles sont de plus en plus limitées dans la zone des Niayes, du fait des risques de salinisation liés à la surexploitation de la nappe phréatique, qui a conduit à limiter strictement les autorisations de forage. Les possibilités de recours au réseau d'alimentation en eau potable à partir du pompage dans le lac de Guiers sont

également limitées par la concurrence entre les besoins agricoles et les besoins de consommation humaine.

Par contre, dans la région du Fleuve, il n'existe pas de contrainte en eau, l'alimentation se faisant par pompage dans le Fleuve.

Equipements et infrastructures

La plupart des exploitations ne dispose pas encore d'infrastructures modernes. C'est le cas de la majorité des petites exploitations avec lesquelles travaillent les exportateurs qui font de la collecte.

Toutefois, il existe un petit nombre d'exploitation où l'exportateur est propriétaire, sur lesquelles un investissement conséquent est fait en matière d'infrastructures et d'équipements.

Approvisionnement en intrants

Les réformes des politiques d'ajustement structurel ont impliqué un désengagement de l'état qui s'est traduit par l'élimination des subventions sur les intrants et la libéralisation de la vente d'intrants agricoles.

Les principaux intrants utilisés sont les semences généralement importées, les engrais formulés localement par SENCHIM à partir de matières premières importées sauf (pour le phosphate) ou importés en l'état, les produits phytosanitaires importés en l'état ou parfois formulés localement à partir de matières premières importées.

V- Les filières d'exportation des fruits et légumes et les autres produits d'exportation du Sénégal

Le tableau ci-dessous présente la structure des exportations du Sénégal pour l'année 2002, selon les grands produits exportés :

Tableau 2: Les grands produits exportés en 2002

	Tonnes	Millions de FCFA
Produits arachidières	195090	48203
Produits de la pêche	87642	181491
Produits pétroliers	538762	95261
Phosphates	314907	13328
Engrais	195169	26210
Cotons et tissus en coton	15047	10814
Acide phosphorique	519386	119150

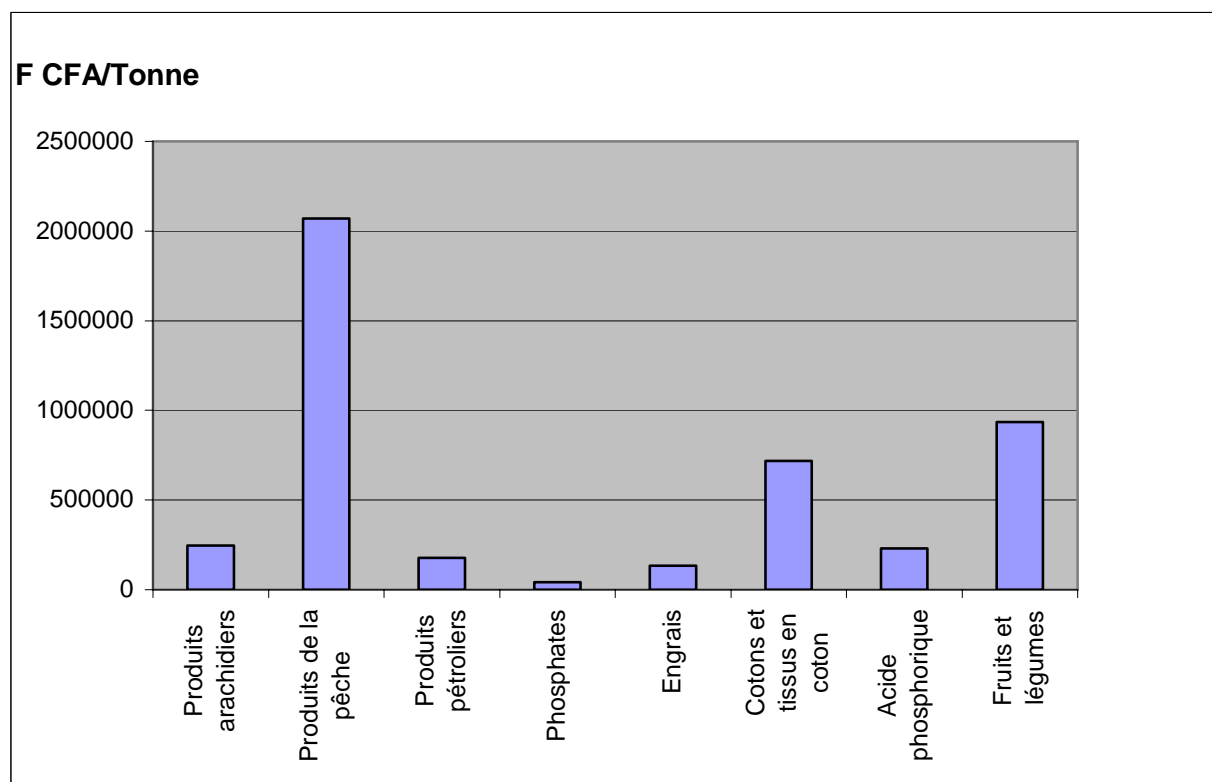
Source : DPS 2002

Les principaux produits d'exportation du Sénégal en terme de volume sont respectivement les produits pétroliers, l'acide phosphorique, les phosphates, les engrais, les produits arachidières, les produits de la pêche, et les cotons et tissus en coton. Donc en terme de volume exporté les fruits et légumes (environ 10692 tonnes) sont loin derrière ces produits.

Cependant, en terme de recette d'exportation les fruits et légumes sont très proches de certains produits phares d'exportation comme les cotons et tissus, les phosphates avec une recette d'exportation de plus de 10 milliards de F CFA pour la campagne 2002/2003.

Malgré la faiblesse de leurs exportations, les fruits et légumes restent les plus grands pourvoyeurs de devise par unité exportée, mis à part les produits de la pêche. La figure ci-dessous montre la différence qui existe entre les produits d'exportation :

Figure 4 : Valeur FOB par tonne de produits exportés



Source : DPS et nos calculs

La valeur en devise d'une tonne de fruits et légumes vaut 3 fois celle de l'arachide, 22 fois celle des phosphates et deux fois celle des cotons et tissus.

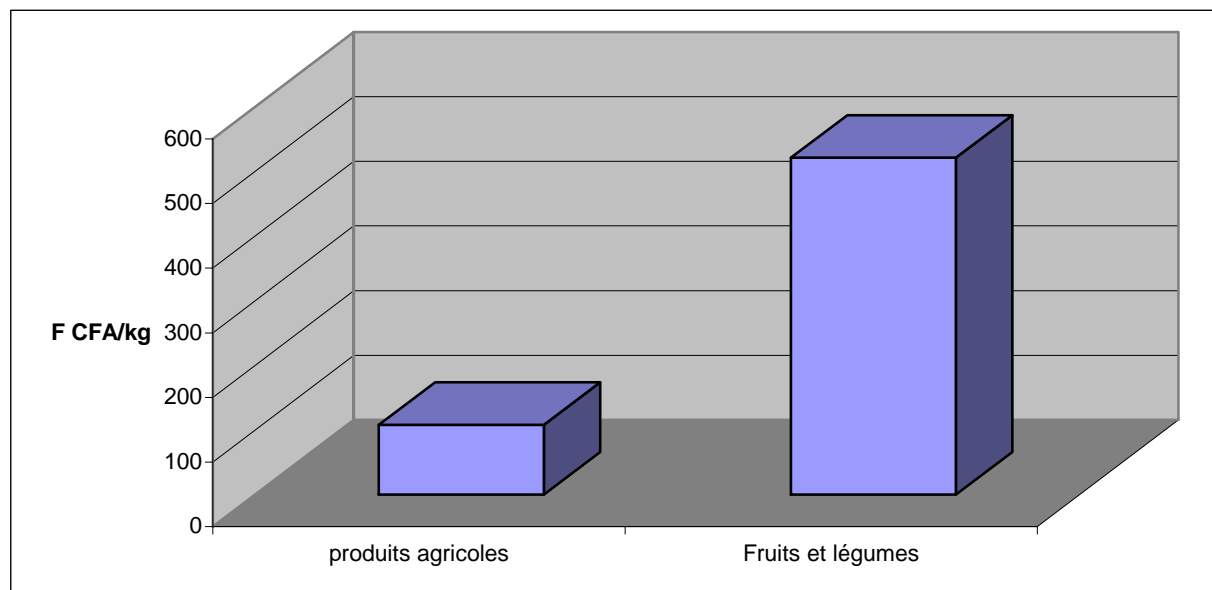
Ceci montre la place que peuvent avoir les fruits et légumes dans la liste des principaux pourvoyeurs de devise, si tous des efforts sont davantage consentis à son développement.

Par exemple, en multipliant les exportations de fruits et légumes par 5, soit 55000 tonnes, ce qui correspond au plus à une superficie de 112660 ha (environ 11% de la surface des cultures industrielles) permettrait de placer ces produits au premier rang des pourvoyeurs en devise du secteur agricole Sénégalais, toute chose égale par ailleurs.

VI- Comparaison entre la valeur ajoutée des fruits et légumes d'exportation et la valeur ajoutée moyenne de la production agricole.

Le graphe suivant présente la valeur ajoutée créée pour un kilogramme de fruits et légumes exportés et la valeur ajoutée pour un kilogramme de produits agricoles (sauf la pêche et l'élevage) de l'année 2000.

Figure 5 : Valeur ajoutée fruits et légumes d'exportation et produits agricoles



Source : Nos calculs et UE/CDEAO 2002

Ce graphe montre l'importance de la création de richesse des fruits et légumes d'exportation par rapport à la moyenne agricole. En effet, la richesse créée par un kilogramme de ces produits fait environ 3 fois la moyenne agricole. Cette potentialité à créée de la richesse s'explique par le fait que ces activités mobilisent beaucoup de main d'œuvre, demandent beaucoup d'investissements et sont très rentables. Le développement d'un tel secteur doit donc passer par une intensification des investissements et une disponibilité en main d'œuvre.

PARTIE III :

**ANALYSE FINANCIERE, ECONOMIQUE ET
SOCIALE DES FILIERES D'EXPORTATION DE
FRUITS ET LEGUMES DU SENEGAL**

A- LES FILIERES D'EXPORTATION DE FRUITS ET LEGUMES

L'analyse de la filière permet non seulement d'appréhender l'enchaînement des opérations techniques d'amont en aval mais également de caractériser, par l'établissement du passage des opérations aux opérateurs, la segmentation des fonctions socio-économiques qui s'individualisent dans la filière.

Nous avons dans le cadre de cette étude, choisi d'analyser cinq produits et donc cinq filières.

I- Structure et fonctionnement des filières d'exportation de fruits et légumes

Dans cette partie structure et fonctionnement nous allons identifier les différentes opérations qui articulent les filières d'exportations de fruits et légumes, les acteurs intervenants et la répartition de leurs rôles et fonctions.

1-1 La production

La production de fruits et légumes d'exportation est localisée essentiellement dans la zone des Niayes et du Fleuve et est organisée autour de deux systèmes distincts :

- Un système de production propre où l'exportateur est propriétaire ou concessionnaire des terres (producteurs - exportateurs) sur lesquelles un investissement conséquent est fait en matière d'infrastructures et d'équipements.

Ce mode de production est le fait d'entreprises qui exportent la quasi-totalité de leur production. Elles ne sont pas nombreuses mais représentent plus des deux tiers des volumes d'exportation du pays. **(PPEA, Avril 2000)**

- Un système de « contractualisation » appelé vulgarisation entre une société exportatrice souvent de petite taille et des agriculteurs disposant de petites et moyennes exploitations (1 à 5 hectares). Ces derniers sont le plus souvent organisés en groupements de petits producteurs sous forme de GIE (Groupements d'Intérêt Economique).

Ces deux systèmes coexistent parfois au sein d'une même entreprise. Le choix du système de production étant lié à plusieurs paramètres dont :

- Les contraintes propres au type de spéculation
- La sécurisation du foncier,
- La capacité d'investissement de l'opérateur

Il convient d'ajouter à cela que chaque zone de production dispose de caractéristiques différentes qui peuvent influencer également sur le choix du système de production. **(U.E/CDEAO, Juin 2002)**

1-2 La Collecte

Ce stade de la filière dépend essentiellement du mode d'approvisionnement de l'exportateur. En effet dans le cas du système de vulgarisation l'exportateur se charge de collecter le produit aux prés des différents petits producteurs. Dans le cas d'une production propre cette opération n'existe pas, le produit récolté est directement acheminé dans le centre de conditionnement qui ne se trouve pas loin de l'exploitation.

1-3 Le conditionnement

Le conditionnement est assuré par les exportateurs dans leur propre centre pour la plupart. Cependant, le niveau d'équipement du centre de conditionnement diffère d'un exportateur à un autre. Cette opération consiste au nettoyage, triage et à l'emballage. Les produits ainsi conditionnés sont stockés dans des installations frigorifiques pour une meilleure conservation avant l'acheminement au port ou à l'aéroport.

1-4 L'exportation

a) *Les exportateurs*

La structure de la profession au sein de la filière horticole est caractérisée à la fois par une grande dispersion et une grande concentration. Ainsi, on compte au total plus d'une vingtaine d'opérateurs à l'exportation (pour un volume autour de 10.000 tonnes), alors que plus de 50% des exportations sont réalisés par seulement les deux plus gros opérateurs. Il y a donc coexistence entre un tout petit nombre d'opérateurs bien équipés et traitant des volumes relativement importants, et un grand nombre d'opérateurs de toute petite taille intervenant souvent de façon intermittente et ne disposant pas de leur propre équipement ni de moyens suffisants pour financer eux-mêmes leurs campagnes. **(FAO, Janvier 2003)**

Les exportateurs ont bien compris la nécessité de se regrouper pour constituer une organisation professionnelle, interlocuteur unique des pouvoirs publics, des bailleurs de fonds et des partenaires économiques.

En effet, ils sont regroupés en deux associations professionnelles, ce qui reflète la dualité des types d'opérateurs : l'ONAPES regroupe les 7 opérateurs les plus importants et assure 75 % des exportations du secteur puisque ses statuts exigent que chaque membre détienne une station de conditionnement avec installation frigorifique, une production propre d'au moins 50% des volumes exportés, et un volume total

d'exportation d'au moins 200 tonnes. La SEPAS regroupe une vingtaine de membres, généralement des opérateurs petits et moyens

a) l'expédition du produit

L'exportation se fait de manière quasi-exclusive vers l'Europe. L'expédition est maritime ou aérienne selon les produits et les marchés. Elle est à la charge de l'exportateur.

Les ventes se font dans la plupart des cas par l'intermédiaire d'un commissionnaire sur les marchés destinataires, le transit arrivé, le transport jusqu'au point de vente et la commission (8% du prix de vente) étant à la charge de l'exportateur.

Conclusion

Cette présentation générale des filières d'exportation de fruits et légumes a montré l'importance des exportateurs au niveau de ces filières. En effet, on les retrouve au niveau de la production et ils se chargent de toutes les opérations post récolte jusqu'à l'acheminement du produit aux marchés destinataires.

Il ressort aussi de cette description, une diversification au niveau du mode de production, du lieu de production et du mode d'expédition du produit (avion ou bateau). Ce qui nous amène donc à retenir des sous filières dans l'étude économique et financière pour mieux appréhender les plus rentables et les plus viables économiquement.

B- DEROULEMENT DE L'ETUDE

C'est sous l'angle de la filière produit que notre analyse sera placée car elle répond à l'objectif d'évaluation du rôle et de l'impact des filières d'exportation au sein du système productif sénégalais

Cette analyse a nécessité des enquêtes et des entretiens avec les acteurs des différentes filières. Ils ont concerné les fournisseurs d'intrants, les producteurs, les exportateurs et les différentes institutions.

I- Choix des produits

L'étude a porté sur les filières Haricot vert (Bobby, filet), la tomate cerise, la mangue et le melon. Le choix des trois premiers produits a été motivé par les parts importantes qu'ils représentent dans les exportations de fruits et légumes. En effet pour la campagne 2002/2003, l'haricot vert Bobby, l'haricot vert filet et respectivement 36% et 10%, la tomate cerise représente 33% et la part de la mangue est estimée à 17 %. Ces produits représentent à eux seuls environ 96 % des exportations en fruits et légumes.

Le choix du melon malgré un tonnage à l'export faible (environ 42 tonnes) pour la campagne 2002/2003 s'explique par l'intérêt qu'il suscite aussi bien de la part des opérateurs que des partenaires étrangers. En effet, c'est un marché en forte croissance avec développement et présence de nouvelles variétés longue conservation. Cette situation constitue une opportunité unique pour le Sénégal (les autres origines ont un temps d'approche trop long) lorsque l'on sait que la grande distribution serait capable d'absorber immédiatement un volume de 5000 tonnes de melon (**PPEA, 2003**).

II Les enquêtes

Les filières d'exportation des fruits et légumes du Sénégal se caractérisent par une présence des exportateurs à tous les stades de la filière. En effet, au stade production, soit ils ont leur propre exploitation (producteur –exportateur), soit ils font de la vulgarisation, dans ce cas ils pré financent les intrants et assurent le suivi technique des cultures. Toutes les opérations qui s'en suivent, jusqu'à l'acheminement du produit au marché destinataire sont assurées par ces derniers. Par conséquent ils ont une bonne maîtrise des coûts sur tout le long de la filière.

En partant de ce constat, nous avons jugé nécessaire de mener une enquête auprès de ces opérateurs. Dans le cas de la vulgarisation nous avons complété l'enquête

opérateur par une enquête au niveau des producteurs qui sont le plus souvent organisés en association paysanne.

Le choix des exportateurs à enquêter s'est fait en concertation avec les deux secrétaires généraux des deux organisations d'exportateurs et ceci afin d'avoir un échantillon représentatif de la profession. Ainsi sur six exportateurs qui composent l'ONAPES, deux ont été enquêtés et les informations concernant un troisième ont pu être mobilisées grâce à une étude très détaillée du PPEA. Concernant la SEPAS nous avons enquêté six exportateurs sur neuf ayant fait la campagne cette année (2002/2003).

L'ensemble des informations mobilisées à travers ces enquêtes a été complété par des entretiens avec les experts du PPEA et par une étude d'actualisation des fiches techniques de l'Institut sénégalais de Recherche Agronomique (ISRA) et du Centre pour le Développement de l'Horticulture (CDH) effectuée en Juin 2003, qui est un volet du programme qualité initié par le PPEA.

III- Sources et caractéristiques des données

Les informations utilisées dans le cadre de cette étude proviennent pour l'essentiel des enquêtes effectuées auprès des différents acteurs des filières d'exportation, de données existantes au niveau du PPEA (Rapports et Publications), les organismes sous tutelle des différents Ministères.

Les domaines concernés par les données collectées sont les itinéraires techniques de la production à la vente du produit sur le marché destinataire, les prix intérieurs et mondiaux.

3-1 Les itinéraires techniques

Les itinéraires techniques de la production proviennent des résultats d'enquête auprès des exportateurs dans le cas de la production propre et dans le cas de la collecte, des associations de producteurs composées de producteurs détenant des exploitations de petites tailles (1 à 5 hectares).

Pour ce qui est des itinéraires allant de la production à la vente du produit sur le marché d'exportation, ils proviennent d'une étude faite par le PPEA en collaboration avec les acteurs des filières d'exportation de fruits et légumes. Cette étude n'a concerné que les filières Haricot vert et Mangue. Pour la filière Tomate cerise, son itinéraire a été adapté moyennant quelques modifications par rapport à celui de l'Haricot vert et le melon par rapport à la mangue.

En effet ces produits sont relativement proches pour ce qui est du conditionnement, transport, et expédition vers le marché destinataire. Cette décision a été prise en collaboration avec les experts du PPEA ayant effectués l'étude sur l'haricot vert et la mangue.

3-2 Prix et coûts financiers

➤ Prix intérieurs

Les données sur les prix intérieurs proviennent essentiellement des enquêtes menées au pré des différents acteurs des filières.

Tableau 3 : prix au producteur (F CFA/kg)

HV bobby	250
HV filet	350
Mangue	225

Source : Enquête

➤ Prix de vente sur le marché d'exportation

Les prix de vente sur les marchés d'exportation proviennent pour l'essentiel des statistiques disponibles au niveau du PPEA .

Tableau 4: Prix de vente export (F CFA/kg)

HV bobby avion	1592
HV bobby bateau	1310
HV filet avion	1932
HV filet bateau	1736
Tomate cerise	1287,45
Mangue avion	1814
Mangue bateau	884
Melon	1166

Source : PPEA

➤ Coût d'utilisation du tracteur

La détermination du coût d'utilisation du tracteur consiste à calculer sa valeur horaire d'acquisition rapportée à la consommation en gasoil, en lubrifiant et l'entretien. Les normes d'utilisation du tracteur sont données dans le tableau suivant.

Tableau 5 : Normes d'utilisation du tracteur

Tracteur 65 CV	Tracteur 75 à 85CV	Tracteur 110 CV
a- 6	7,5	12
b- 15% de (a)	15% de (a)	15% de (a)
c-100%	100%	100%
d-1200	1200	1200
e-10	10	10
f-8	8	8

- a- Consommation en carburant (L/hr)
- b- Consommation en lubrifiant (L/hr)
- c- Entretien /Durée de vie
- d- Nombre d'heures de travail par an
- e- Nombre d'heures de travail par jour
- f- Durée amortissement

Source : *Département du machinisme agricole IAV Hassan II de Rabat*

Le principe de calcul consiste à exprimer le coût d'investissement en équivalent coût horaire sur la base de supposition de nombre d'années de fonctionnement et du nombre d'heures de travail annuel. Au coût horaire du matériel on ajoute le coût horaire de fonctionnement qui comprend le carburant, les lubrifiants et l'entretien. Le détail du calcul se trouve en annexe.

➤ **Main d'œuvre**

On distingue la main d'œuvre journalière et la main d'œuvre permanente ou saisonnière payée au mois. La rémunération de la main d'œuvre journalière s'élève en moyenne autour de 1200 F CFA/jour dans les Niayes. Elle est supérieure dans le Fleuve où elle atteint 1700F CFA/jour.

Il ressort des enquêtes auprès des producteurs et exportateurs que les travaux de récolte et de conditionnement sont assurés par les femmes tandis que les travaux de culture sont plutôt masculins.

➤ **Coût financier de l'eau**

L'eau d'irrigation utilisée dans la production horticole au niveau de la zone des Niayes provient soit des forages ou de la société Sénégalaise des Eaux (SDE). L'eau de la SDE est facturée pour les maraîchers à hauteur de 104,95 F CFA /m³ et est subventionnée : Le barème SDE est à titre d'exemple, de 754,35 F CFA /m³ TTC pour les particuliers non maraîchers.

Dans la zone du Fleuve l'eau d'irrigation provient essentiellement du fleuve par pompage. (UE, 2003)

➤ **Coût du terrain**

Dans les Niayes, on note une certaine saturation de l'espace agricole qui accroît les coûts d'acquisition. Tandis que dans la région du Fleuve la disponibilité est encore meilleure.

Le prix de location de la terre non équipée d'un système propre d'irrigation se situe autour de 300000 FCFA/ha. Sur le Fleuve, le coût du terrain est inférieur, mais non nul du fait de la difficulté à obtenir un droit d'exploitation, et peut être estimé à 100000 FCFA/ha. (Gergely, 2001)

3-3 Evaluation économique et coefficient de décomposition

3-3-1 Rappel

Le choix des prix de parité repose sur la constatation communément partagée que, pour la plupart des biens et services, les prix internationaux reflètent le mieux le prix économique, car les échanges avec l'étranger offrent généralement la meilleure possibilité alternative.

Pour évaluer leur valeur économique, les biens ou services échangeables sont valorisés au prix du marché international à leur point d'entrée ou de sortie du pays. On ajuste ensuite ce prix en fonction des coûts d'acheminement et de transformation existant entre le point frontière et le lieu d'utilisation. Pour tenir compte de la surévaluation ou de la sous évaluation du taux de change, le prix frontière est converti en monnaie locale au taux de change de référence

Pour les biens ou services qui font indirectement l'objet d'échange international : leur valeur est décomposée selon leur compte de production exploitation en éléments échangeables et non échangeables.

Enfin, les biens non échangeables c'est à dire ne pouvant pas faire l'objet d'échanges internationaux sont évalués selon leur valeur marginale de production s'il s'agit de facteur de production, et selon le critère de la « disposition à payer des consommateurs » s'il s'agit de biens et services finals.

3-3-2 les coefficients de décomposition

Les coefficients de décomposition permettent de calculer le prix économique et les différentes composantes (échangeable économique, non échangeable économique, échangeable financier, non échangeable financier et taxe ou subvention) d'un produit en multipliant son prix financier par le coefficient correspondant.

Le coefficient du coût économique est obtenu en calculant le rapport : Prix économique / Prix financier, le coefficient coût économique échangeable est obtenu en faisant le rapport : prix frontière au taux de change de référence / Prix financier, le coefficient non échangeable économique sera la différence entre coefficient économique et coefficient économique échangeable. Le coefficient échangeable

financier sera le rapport entre le prix frontière au taux de change officiel plus les taxes sur le prix financier. Le coefficient non échangeable financier sera alors la différence entre le coefficient échangeable financier et le coefficient financier qui est lui égal à l'unité.

3-3-3 Evaluation économique des biens et services

➤ Les intrants agricoles (Semences, engrais, produits phytosanitaires, gasoil...)

Ces intrants font l'objet d'importation. Ils sont donc des biens échangeables. Leur prix économique sera le prix CAF au taux de change de référence ajusté par rapport aux coûts d'acheminement et de transformation en éliminant les taxes. Les différents coefficients de décomposition ainsi que la formation des prix financiers et économiques de ces principaux intrants sont présentés en annexe.

➤ Autres intrants agricoles

Les éléments utilisés dans les pépinières et l'installation de la culture de tomate et de melon (alvéoles, câbles, ficelles..) sont pour la plupart importés hors taxe et donc sont considérés comme échangeables. On leur a appliqué un coefficient du coût économique égal à l'unité.

Seuls les poteaux et le paillage plastique sont considérés comme non échangeables. On leur a affecté aussi un coefficient du coût économique égal à l'unité.

➤ Le matériel agricole (Motopompe, groupe, tracteur, goutte à goutte, asperseur, pulvérisateur, épandeur d'engrais...)

Le matériel agricole recensé dans cette étude est considéré comme échangeable. En effet, ce sont des biens qui sont importés et vendus en hors taxe. Ces éléments de capital (amortissement) restent inchangés, on leur applique un coefficient du coût économique égal à 1, c'est-à-dire que l'amortissement financier est égal à l'amortissement économique. Les prix financiers et économiques de ces matériels se trouvent en annexe.

➤ L'emballage

Tous les éléments qui constituent l'emballage, sont importés et donc considérés comme échangeables sauf le carton et les étiquettes. Concernant ces derniers, ils sont confectionnés localement et sont très spécifiques.

Pour estimer la valeur économique des constituants de l'emballage, nous avons déduit du prix financier la TVA. Les prix financiers et économiques de ces différents éléments se trouvent en annexe.

➤ **Impôts, frais financiers et intérêts**

Ces transferts ne sont pas pris en compte dans le calcul économique on leur a affecté un facteur de conversion égal à 0.

3-3-4 Evaluation économique des facteurs de production

➤ **L'eau d'irrigation**

Le coût économique de l'eau d'irrigation issue de la SDE a été évalué par rapport à son coût d'opportunité. C'est-à-dire sa valeur dans sa meilleure possibilité alternative d'utilisation. Ainsi, nous avons choisi comme coût d'opportunité de l'eau son prix hors taxe pour les non maraîchers, c'est-à-dire 618.57 F CFA/m³ .

Le coût économique de l'eau issue des forages ou du fleuve est évalué par rapport au coût de revient d'un forage (dans les Niayes) et de la motopompe, ainsi qu'au coût de fonctionnement de cette dernière.

➤ **La terre**

Pour la terre, son prix de location dans les différentes zones étudiées est utilisé comme approximation de son prix économique

➤ **La main d'œuvre**

Le coût économique de la main d'œuvre journalière est supposé égal à son prix financier. En effet, elle ne fait pas l'objet de taxe ni de prélèvement. Pour la main d'œuvre permanente, nous avons éliminé au niveau des comptes économiques les distorsions comme les prélèvements, les cotisations etc.

C – ANALYSE FINANCIERE

Deux notions liées, apparaissent essentielles : les revenus distribués et la valeur ajoutée créée. C'est à ce stade d'analyse que seront développés les analyses d'efficacité les plus caractéristiques de l'étude des filières.

I- la filière Haricot vert bobby (HVB)

a) Présentation et définition des sous filières

Le haricot vert Bobby reste le produit phare des exportations de fruits et légumes et mobilise un nombre important de producteurs. En effet, la quantité exportée pour la campagne 2002/2003 est de 3770 tonnes soit 36 % des exportations.

La production de haricot vert Bobby s'est fait pour l'essentiel dans la zone des Niayes. Une partie de la production soit 1786 tonnes, est assurée par des producteurs détenant une superficie de 1 à 5 hectares et qui vendent le plus souvent leur production à de petits exportateurs qui leur pré financent les intrants. A côté d'eux nous avons les producteurs exportateurs qui ont de grandes exploitations avec un système de production intensif qui ont exporté environ 1984 tonnes.

L'expédition de l'haricot vert Bobby s'est faite par voie aérienne (1825 tonnes) et par voie maritime (1945 tonnes).

La structure des coûts et la rentabilité des opérateurs diffèrent selon qu'on a affaire à une expédition bateau ou avion et selon le mode de production. Ce qui nous amène à choisir les sous filières suivantes :

- ***Production propre Niayes avion*** : Le haricot vert bobby est acheté auprès de petits producteurs par de petits exportateurs, puis conditionné et exporté par avion
- ***Production propre Niayes bateau*** : La production et l'exportation du produit est assurée par de grands exportateurs. Le produit est conditionné et expédié par bateau
- ***Collecte Niayes avion*** : Le haricot vert bobby est acheté auprès de petits producteurs par de petits exportateurs, puis conditionné et exporté par avion
- ***Collecte Niayes bateau***

b) Analyse comparée des sous filières

Le tableau ci-dessous présente les résultats nets d'exploitation (RNE) des petits producteurs et petits exportateurs pour les sous filières Collecte Niayes bateau et

Collecte Niayes avion ainsi que le RNE des producteurs exportateurs dans le cas des deux autres sous filières.

Tableau 6: Les résultats nets d'exploitation des acteurs (HVB)

Sous filières	Résultats nets d'exploitation (F CFA/kg)
Production propre Niayes avion	164,96
Production propre Niayes bateau	389,01
Collecte Niayes avion	87,76
Producteurs	41,47
Exportateurs	46,29
Collecte Niayes bateau	299,84
Producteurs	41,47
Exportateurs	258,37

Source : Nos calculs

Le résultat net d'exploitation varie donc pour les exportateurs de 46,29 F CFA/kg à 389,01 F CFA/kg selon le mode de production et le mode d'expédition.

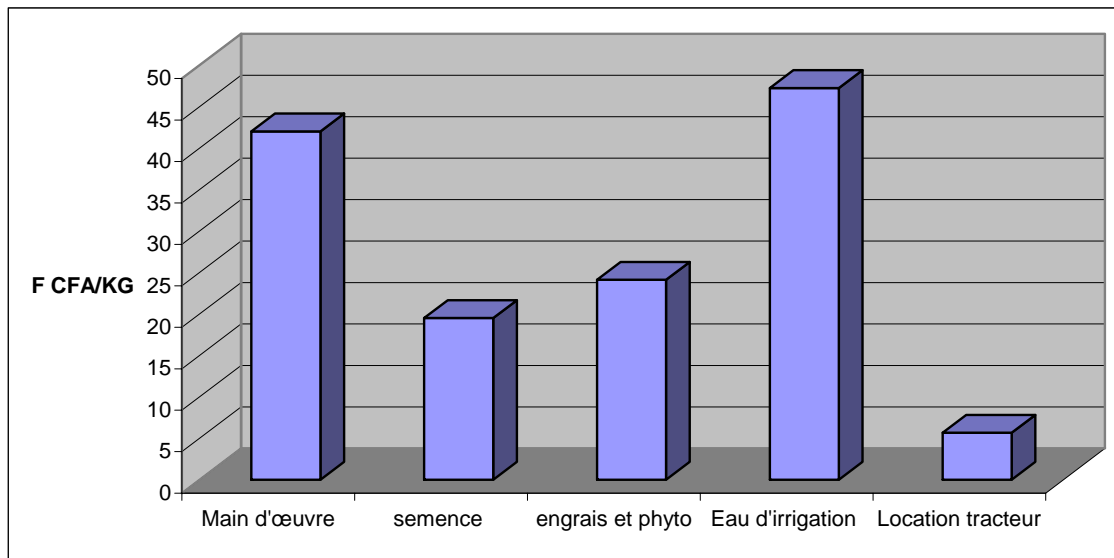
En effet, la comparaison entre la sous filière Production propre Niayes avion et Collecte Niayes avion permet de ressortir l'effet mode de production. Comme on pouvait s'attendre le résultat net d'exploitation des producteurs exportateurs est largement supérieur à ceux intervenant en collecte, du fait essentiellement du coût de revient inférieur du produit au niveau production : le coût de revient d'un Kilogramme d'haricot vert revient à l'exportateur qui collecte à 250 F CFA tandis que le producteur exportateur a un coût de revient de 140,30 F CFA.

Notons aussi que le revenu des exportateurs reste fortement lié au cours du marché destinataire.

L'effet mode d'expédition est mis en évidence en comparant la sous filière Production propre Niayes avion et Production propre Niayes bateau (ou les deux autres sous filières). Il en ressort que l'expédition par bateaux est beaucoup plus rentable. Ceci peut s'expliquer par le fait que la différence entre les coûts de fret et de transit par avion et ceux du bateau est plus important que les prix de vente avion et bateau sur le marché destinataire.

Quant aux petits producteurs, ils sont aussi financièrement rentables. Leur résultat net d'exploitation s'élève à 41,47 F CFA/kg en prenant compte de la valeur locative de la terre et sans elle, il est de 71,47 F CFA /kg, soit 29% du chiffre d'affaire. Cependant, ce revenu pourrait s'améliorer davantage si le coût de l'eau n'était pas très élevé. En effet, comme l'atteste la figure suivante, le principal poste de charges variables est l'eau :

Figure 6 : Structure coût de production du Haricot vert Bobby



Ainsi, pour une meilleure rentabilité financière des efforts doivent être faits pour réduire la charge en eau d'irrigation.

Pour un petit producteur détenant une superficie de 1 hectare avec un rendement moyen de 10 tonnes /hectares, son revenu total sera de 700000 F CFA pour un cycle de production de 5 mois. Ce qui est égal à 140000F CFA/mois, soit 4 fois et demi le salaire minimum agricole garanti (SMAG).

II - la filière Haricot vert Filet (HVF)

a) Présentation et définition des sous filières

Bien que le haricot vert bobby soit le produit phare des exportations, l'haricot vert Filet fait l'objet d'une demande toujours soutenue. La quantité exportée est évaluée pour la campagne 2002/2003 à 1057 tonnes, soit 10% des exportations de fruits et légumes. Le fait marquant de cette campagne est l'exportation à hauteur de 50 tonnes de haricot vert préemballé, produit à très forte valeur ajoutée.

Pour la campagne 2002/2003 la production a eu lieu dans la zone des Niayes avec 727 tonnes dont 521 en propre et la zone du Fleuve environ 330 tonnes en propre. L'expédition s'est faite essentiellement par voie aérienne (961 tonnes).

Les sous filières retenues sont :

- *Production propre Niayes avion* :
 - *Production propre Fleuve avion*
 - *Collecte Niayes avion*
- b) Analyse comparée des sous filières**

Le tableau suivant présente les résultats nets d'exploitation des différentes sous filières :

Tableau 7 : Les résultats nets d'exploitation des acteurs (HVF)

Sous filières	Résultats nets d'exploitation (F CFA/kg)
Production propre Niayes avion	407,08
Production propre Fleuve avion	376,48
Collecte Niayes avion	
Producteurs	99,97
Exportateurs	281,15

Source : Nos calculs

Les résultats nets d'exploitation des différents acteurs de la filière haricot vert filet semble meilleurs que ceux du Bobby. En effet, ils varient entre 99,97 F CFA/kg à 407,08 F CFA/kg.

Par rapport au lieu de production, on a une meilleure rentabilité financière dans les Niayes pour les grands exportateurs. Ceci peut s'expliquer par le coût élevé du transport entre le Fleuve et le lieu d'expédition qui se trouve à environ 266 kilomètres. Comme pour le bobby les petits exportateurs ont une rentabilité financière inférieures par rapport aux grands exportateurs.

Concernant les petits et moyens producteurs, le haricot vert filet leur procure un revenu supérieur par rapport au bobby, bien que le rendement bobby soit supérieur. Ceci pouvant s'expliquer par un prix largement supérieur (350 F CFA /kg). Comme pour le bobby, l'irrigation est le poste de charge le plus important.

III - La Tomate cerise

a) Présentation et définition des sous filières

La tomate cerise, dont l'itinéraire de production est plus technique est exclusivement produite à 100% par les deux gros exportateurs.

La quantité exportée pour la campagne 2002/2003 s'élève à 3310 tonnes avec plus 95 % par voie maritime.

La production a lieu dans les Niayes avec 2124 tonnes et dans les Fleuves pour 1348 tonnes.

Les sous filières retenues sont les suivants :

- *Production propre Niayes bateau*
- *Production propre Fleuve bateau*
- b) **Analyse comparée des sous filières**

Le tableau suivant présente le résultat net d'exploitation des deux sous filière retenues :

Tableau 8 : Les résultats nets d'exploitation des acteurs (Tomate cerise)

Sous filières	Résultats nets d'exploitation (F CFA/kg)
Production propre Niayes bateau	357,42
Production propre Fleuve bateau	325,36

Source : Nos calculs

On note que l'exportation de la tomate cerise est financièrement aussi rentable que l'exportation des autres spéculations.

La différence de rentabilité entre la région du Fleuve et les Niayes peut s'expliquer par le coût très élevé du transport de la région du Fleuve au point d'expédition et aussi au fait que la main d'œuvre est beaucoup plus chère dans la région du Fleuve et ceci malgré une valeur locative de la terre moins élevée.

IV- La Mangue

a) Présentation et définition des sous filières

La campagne mangue n'étant pas terminée lors de cette étude, nous avons utilisé les volumes d'exportations estimées par le PPEA qui est d l'ordre de 2350 tonnes soit 23% plus que la campagne précédente. Ces prévisions semblent se confirmée puisque les exportations de mangue ont augmenté de presque 100% par rapport à la même date de la campagne précédente

La plupart des exportateurs de mangue se ravitaillent auprès de petits exploitants. Pratiquement, un seul exportateur fait de la production intensive et maîtrisée. La production est concentrée essentiellement dans la zone des Niayes et l'expédition se fait par voie maritime et aérienne.

Les sous filières retenues sont :

- *Production propre Niayes bateau*
- *Production propre Niayes avion*
- *Collecte Niayes avion*
- *Collecte Niayes bateau*

b) Analyse comparée des sous filières

Le tableau ci-dessous présente le résultat net d'exploitation des différentes sous filières retenues

Tableau 9 : Les résultats nets d'exploitation des acteurs (Mangue)

Sous filières	Résultats nets d'exploitation (F CFA/kg)
Production propre Niayes avion	482,58
Production propre Niayes bateau	224,58
Collecte Niayes avion	
Producteurs	110,37
Exportateurs	422,98
Collecte Niayes maritime	
Producteurs	110,37
Exportateur	216,83

Source : Nos calculs

Le résultat net d'exploitation varie de 216,83 à 482,58 pour les exportateurs. Malgré un coût de fret plus faible, l'exportation par bateau reste moins rentable et ceci s'explique par la différence de prix de vente au niveau du marché destinataire.

On note également que la marge des grands exportateurs est nettement supérieure à celle de ceux intervenants en collecte, du fait du coût de revient inférieur du produit.

Les petits et moyens producteurs ont une marge bénéficiaire plus importante, par rapport aux autres productions du fait de la faiblesse du coût de production qui se limite souvent à la main d'œuvre.

V- Melon

La campagne de 2002/2003 est marquée par un tonnage à l'exportation faible. Cependant, c'est un marché en forte croissance avec développement et présence de nouvelles variétés longue conservation.

Pour cette campagne, une partie de la production a eu lieu dans les Niayes et l'expédition s'est fait en totalité par voie maritime.

Nous avons retenu le sous filière *Melon Niayes maritime*

Tableau 10: Les résultats nets d'exploitation des acteurs (Melon)

Sous filières	Résultats nets d'exploitation (F CFA/kg)
Melon Niayes Maritime	319,81

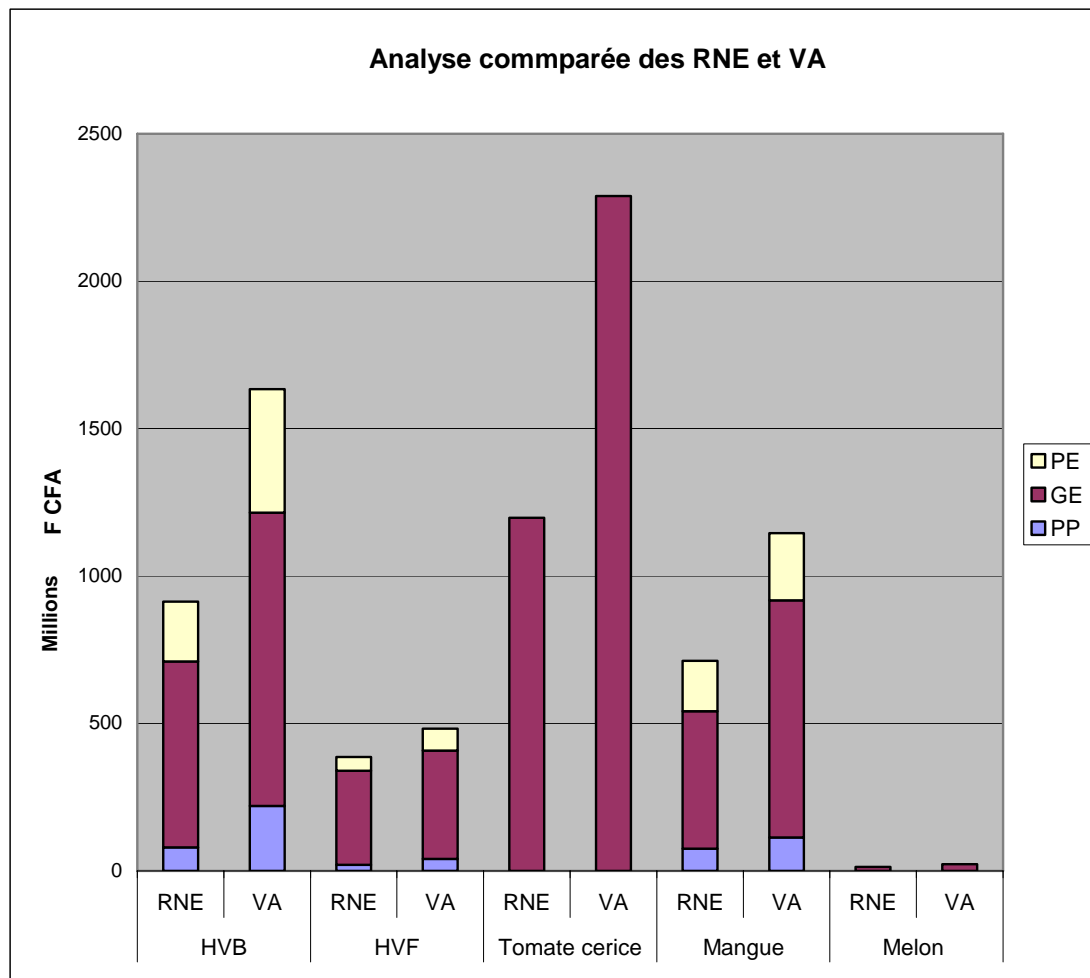
Source : Nos calculs

L'exportation de melon est financièrement rentable. Comme pour les autres produits le facteur qui détermine le résultat net d'exploitation est le cours du produit sur le marché d'exportation.

VI - Analyse comparée des résultats nets d'exploitation et des valeurs ajoutées

La figure ci dessous présente par acteur, les résultats nets d'exploitation obtenus lors de la campagne 2002/2003.

Figure 7 : Analyse comparée des RNE et VA des filières



Source : Nos calculs

Pour la campagne 2002/2003, c'est la filière tomate cerise qui a obtenu le revenu le plus important avec plus de 1 milliard 100 millions de F CFA et après nous avons respectivement le haricot vert Bobby, la Mangue et le Haricot vert filet.

Il ressort du graphe ci-dessus que les grands exportateurs reçoivent un revenu beaucoup plus important que les autres acteurs quelle que soit la filière considérée.

Il faut noter que le solde des petits exportateurs est en fait redistribué à plusieurs exportateurs et celui des grands à quelques exportateurs qui exportent des volumes importants.

Concernant la valeur ajoutée, la filière tomate cerise crée plus de richesse que les autres filières avec plus de 2 milliards 200 millions de F CFA, ensuite on a l'haricot vert bobby avec 1 milliard 600 millions F CFA la mangue 1 milliard 100 millions de F CFA, l'haricot vert Filet 481 millions de F CFA. .

Quelle que soit la filière considérée, les grands exportateurs restent de loin les acteurs qui créent la plus grande richesse, après nous avons les petits exportateurs et enfin les petits producteurs qui ne sont pas présents dans la filière tomate.

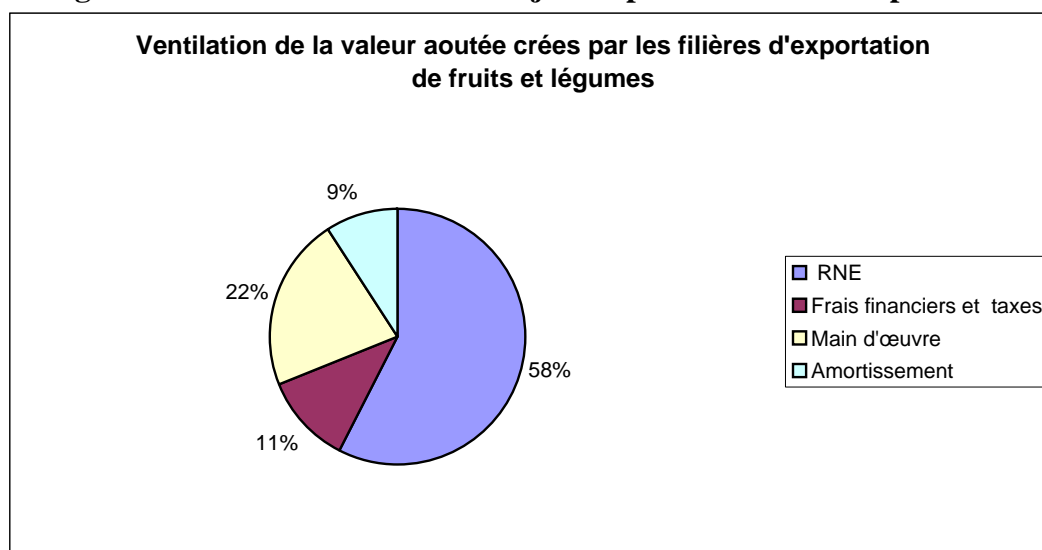
Etant donné que se sont des filières d'exportation, la valeur ajoutée correspond donc à un gain brut de devise.

VII- Analyse du compte consolidé des filières d'exportation

Pour un volume total d'exportation d'environ 10692 tonnes pour la campagne 2002/2003, les filières d'exportations ont créé une richesse de plus de 5 milliards 500 millions de F CFA correspondant à un gain en devise et un revenu total généré d'environ 3 milliards 200 millions.

L'ensemble des activités des filières d'exportations permet la création d'une valeur ajoutée et des transferts entre acteurs qui résultent en une distribution de revenus à divers secteurs économiques, institutionnels. La figure suivante montre cette distribution de revenu.

Figure 8: Ventilation de la valeur ajoutée par les filières d'exportation



Source : Nos calculs

Il apparaît que ce sont les exportateurs et les producteurs, qui sont les principaux bénéficiaires de la création de valeur ajoutée avec un résultat net d'exploitation qui représente 58% de la valeur ajoutée créée. Les Ménages ruraux à travers la main d'œuvre reçoivent 22% de la richesse créée, l'Etat et les banques 11% et les investissements (amortissement) 9%.

D- ANALYSE ECONOMIQUE : MATRICE D'ANALYSE DES POLITIQUES

En complément de l'analyse de la valeur ajoutée incluse et de distribution des revenus pour lesquels les prix du marché ont été décomposé de manière verticale, une décomposition horizontale de ces mêmes prix a été réalisée afin d'établir pour les éléments de coût leurs composantes échangeables (économiques et financières), non échangeables (économiques et financières) et taxes (voir annexe).

L'analyse financière a permis de montrer que les exportations de fruits et légumes sont rentables financièrement pour l'ensemble des acteurs impliqués.

Cependant, ces bons résultats ne signifient pas que les exportations de fruits et légumes soient rentables pour la collectivité (rentabilité économique) et donc qu'elles permettent une meilleure allocation des ressources du pays (efficacité économique) ou bien qu'elles soient compétitives.

L'utilisation de la matrice d'analyse des politiques et de l'indicateur du coût des ressources domestiques permet de donner une réponse à ces interrogations.

I - MAP et rentabilité économique des filières consolidées

Le tableau ci-dessous présente la matrice d'analyse des politiques (MAP) consolidée de l'ensemble des filières considérées dans cette étude (haricot vert bobby, haricot vert filet, tomate cerise, mangue et melon).

Les données de la MAP seront utilisées pour le calcul des indicateurs économiques comme le coefficient de protection effectif (CPE) et le coût en ressources domestiques (CRD). Pour chaque indicateur nous distinguons deux types de coefficients, à savoir celui calculé au taux de change officiel et celui calculé en termes « nets » en tenant compte de la distorsion du taux de change

Tableau 11 : MAP consolidée des filières (Millions de FCFA)

MAP Consolidée des filières	Recette	Biens échangeables	Biens non échangeables	Solde
Prix de marché	1000,4	2072,567	4313,309	3618,500
Prix de référence	1000,4	1624,670	4201,347	4178,358
Ecart		447,896	111,961	-559,858
Taux de change officiel : 655,957				
Taux de change de référence : 598,86 (DPS,2002)				
CRD brut :0,51				
CRD net : 0,56				
CPE brut : 0,96				
CPE net : 1,06				

Sources : Nos calculs

Une lecture de la MAP montre que les différents acteurs des filières d'exportation de fruits et légumes payent globalement les intrants (biens échangeables) un peu plus cher que leur coût d'opportunité international. Par contre les facteurs domestiques (bien non échangeables) sont rémunérés à un prix supérieur à leur coût d'opportunité.

Le solde au prix de marché est inférieur au solde au prix de référence, ce qui signifie que la politique menée procure un gain inférieur aux agents qu'il ne le serait en cas d'application des prix internationaux.

Aux prix du marché, les filières d'exportation de fruits et légumes dégagent un bénéfice financier de plus de 3 milliards 600 millions. Donc elles sont financièrement rentables et sont susceptibles d'offrir des opportunités d'investissement.

Aux prix de référence, ces activités dégagent un gain social de l'ordre de 4,178 milliards de F CFA pour une production global de 10692 tonnes. Donc il y a un transfert de ressources de ces filières vers l'économie qui, vu sous cet angle présente donc un avantage comparatif. Elles participent à la création de richesses nationales.

Le CPE brut calculé est légèrement inférieur à l'unité. Ceci indique que la valeur ajoutée créée par les agents est légèrement inférieure à ce qu'elle aurait été en situation de libre échange parce qu'ils payent leurs consommations intermédiaires échangeables plus cher que leur valeur de parité. Autrement dit, l'ensemble des interventions sur les produits d'exportation et les consommations intermédiaires rentrant dans leurs productions et leurs exportations n'est pas trop incitatif.

Le CRD brut calculé est inférieur à l'unité, indiquant que la valeur des ressources nationales (biens non échangeables) utilisées est inférieure à la valeur ajoutée gagnée. Ceci signifie que l'exportation de fruits et légumes est génératrice de richesse pour la collectivité et donc pour toute l'économie nationale. Donc le Sénégal a un avantage comparatif dans l'exportation de fruits et légumes et qu'elle devrait être incitée davantage.

En d'autres termes, il serait beaucoup plus rentable pour l'économie sénégalaise de favoriser cette activité afin d'améliorer la balance commerciale et d'utiliser les devises ainsi gagnées pour l'achat de biens et services dont la production au niveau national est inefficente.

La sous évaluation de la monnaie (taux de change nominal supérieur au taux de change de référence) a eu pour effet une amélioration de l'efficacité économique (CRD brut inférieur au CRD net) et une baisse du niveau d'incitation des acteurs des filières (CPE brut inférieur au CPE net).

Cette analyse globale peut cacher des diversités importantes entre les sous filières. D'où la nécessité de mener une étude par sous filière afin de ressortir les caractéristiques de chacune d'elles pour mieux identifier celles qui sont intéressantes pour l'économie nationale.

II- Rentabilité économique des différentes filières et sous filières

Le tableau suivant présente le CRD brut pour chaque sous filière considérée dans cette étude, c'est-à-dire le CRD non ajusté par rapport à la distorsion du taux de change

Tableau 12: CRD brut des différentes sous filières

Sous filières	Coût en ressources domestiques (CRD brut)
Haricot vert bobby (HVB)	0,66
Propre Niayes avion	0,49
Propre Niayes bateau	0,31
Collecte Niayes avion	1,17
Collecte Niayes bateau	0,82
Haricot vert Filet (HVF)	0,46
Propre Niayes avion	0,33
Propre Fleuve avion	0,37
Collecte Niayes avion	0,91
Tomate cerise	0,47
Propre Niayes bateau	0,45
Propre Fleuve bateau	0,50
Mangue	0,39
Propre Niayes avion	0,28
Propre Niayes bateau	0,43
Collecte Niayes avion	0,40
Collecte Niayes bateau	0,52
Melon	0,36
Propre Niayes bateau	0,36

Source : Nos calcul

Les filières Melon et mangue sont les plus rentables pour l'économie sénégalaise, ensuite nous avons par ordre de rentabilité économique la filière haricot vert filet, tomate cerise et en fin la filière haricot vert bobby.

En effet, comme le montre le tableau ci-dessous, le gain en devise étrangère pour une unité de devise étrangère dépensée en terme de ressources intérieures est supérieur pour le melon et la mangue.

Tableau 13 : Gain en devise étrangère

	HVB	HVF	Tomate	Mangue	Melon
Devises gagnées	1,51	2,17	2,12	2,56	2,77

Source : Nos calculs

Concernant les sous filières, à l'exception de la sous filière « HVB Collecte Niayes avion », les CRD bruts des autres sous filières sont tous inférieurs à l'unité, indiquant que ces sous filières sont économiquement rentables et donc génératrice de richesse pour l'économie nationale.

Au niveau de chaque filière on remarque que le mode collecte est de loin, moins rentable que celui de la production propre. Afin de trouver une explication à cette différence de compétitivité économique, nous avons fait la comparaison entre les éléments qui composent le CRD.

En effet, le CRD est défini comme étant le rapport entre la valeur économique des ressources nationales et la valeur ajoutée aux prix de référence, ainsi toute variation de celui-ci peut s'expliquer par l'une des deux.

Comme le montre le tableau ci-dessous, au niveau de la filière Haricot vert bobby et haricot vert filet, la valeur ajoutée de référence du mode collecte est supérieure à celle du mode propre. Ce qui signifie que le gain en devise du mode collecte est supérieur à celui du mode propre (le mode production propre utilise beaucoup plus d'intrants échangeables). Cependant, le coût économique des biens non échangeables (ressources nationales) utilisées dans le mode propre est très largement inférieur à celui du mode collecte (environ 3 fois moins), ce qui explique une meilleure rentabilité économique pour le mode propre.

Tableau 14 : Composantes du CRD

Sous filières	Coût en ressources domestiques (CRD brut)	Coût économique des biens non échangeables (F CFA/kg)	Valeur ajoutée au prix de référence (F CFA/kg)
Haricot vert bobby (HVB)			
Propre Niayes avion	0,49	266,2	554,4
Collecte Niayes avion	1,17	651,7	562,5
Haricot vert Filet (HVF)			
Propre Niayes avion	0,33	277,7	682,3
Collecte Niayes avion	0,91	775,1	861,3

Source : Nos calculs

L'analyse des intrants non échangeables qui rentrent dans la production des petits producteurs montre que l'eau d'irrigation y représente une part relativement importante. D'où, le niveau du prix économique de celle-ci affecte d'une manière conséquente la rentabilité économique c'est-à-dire le CRD. Etant donné que le prix économique de l'eau d'irrigation ayant comme source la SDE est très élevé, ceci affecte considérablement la rentabilité économique du mode collecte.

Par rapport au lieu de production, les résultats au niveau de la filière Haricot vert filet et Tomate cerise montre une plus grande rentabilité économique au niveau des Niayes.

Par rapport au mode d'expédition, pour la filière haricot vert filet il serait plus rentable pour l'économie nationale d'opter pour l'expédition bateau. Par contre pour la filière mangue, l'expédition par avion semble économiquement plus rentable.

E- EMPLOI et SALAIRES

I- les salaires distribués

L'estimation des salaires distribués est faite à partir des coûts unitaires de main d'œuvre calculés au niveau des comptes financiers. Les différentes catégories de main d'œuvre recensées dans cette étude sont :

- La main d'œuvre journalière d'entretien et de production (essentiellement masculine)
- La main d'œuvre journalière de récolte (essentiellement féminine pour les haricots verts, les tomates et le melon)
- La main d'œuvre journalière de conditionnement (essentiellement féminine)
- Le personnel permanent au niveau du centre de conditionnement (essentiellement masculin)
- Les techniciens et cadres

La main d'œuvre induite, c'est-à-dire la part de la main d'œuvre incluse dans les prestations et fournitures diverses, n'a pas été prise en compte dans cette étude. Cependant en 2001, le montant des salaires induits est estimé à près de 300 millions de FCFA.

Les résultats des salaires distribués au niveau de chaque sous filière sont synthétisés dans le tableau ci –dessous (les détails de calcul figurant en **annexe**)

Tableau 15 : Salaires distribués

	salaires distribués (millions de FCFA)					Chiffre d'affaires FOB (millions de FCFA)	Salaires/Chiffre d'Affaire
	rural hommes	rural femmes	cadres et techniciens	Exportateurs	total		
HVB propre Niayes avion	8,49	27,58	16,08	6,30	58,45	407,27	14%
HVB propre Niayes bateau	18,25	59,28	34,56	13,54	125,63	1 175,22	11%
HVB collecte Niayes avion	41,35	48,76	27,01	11,95	129,06	772,52	17%
HVB collecte Niayes bateau	20,45	24,11	13,36	5,91	63,83	512,96	12%
HVF propre Niayes avion	6,84	22,27	13,10	4,78	46,99	459,01	10%
HVF collecte Niayes avion	5,68	8,99	5,01	2,06	21,75	198,10	11%
HVF propre Fleuve avion	4,72	15,38	9,04	3,30	32,44	316,89	10%
HVT	105,77	206,38	118,15	47,84	478,14	3 841,97	12%
Tomate cerise propre Niayes bateau	144,45	118,96	27,69	21,24	312,34	2 734,93	11%
Tomate cerise propre Fleuve bateau	125,36	82,23	17,57	13,48	238,64	1 735,48	14%
Tomate cerise	269,82	201,19	45,26	34,72	550,98	4 470,41	12%
Mangue propre Niayes avion	11,36	3,53	15,16	3,53	33,57	333,69	10%
Mangue collecte Niayes avion	4,19	1,18	2,70	1,18	9,25	111,23	8%
Mangue propre Niayes bateau	42,41	13,16	56,59	13,16	125,32	846,31	15%
Mangue collecte niayes bateau	20,13	5,64	12,97	5,64	44,38	362,71	12%
Mangue	78,09	23,50	87,42	23,50	212,51	1 653,93	13%
Melon propre Niayes bateau	0,99	0,84	1,74	0,42	3,99	38,11	10%
Melon	0,99	0,84	1,74	0,42	3,99	38,11	10%
Total	454,67	431,91	252,56	106,49	1 245,63	10 004,42	12%

Sources : Nos calculs

Au total, il apparaît donc que les filières d'exportation de fruits et légumes distribuent plus de 1 milliard de F CFA de salaires par an dont 431 millions en main d'œuvre rural féminine et 454 millions de F CFA en main d'œuvre rurale masculine. Les salaires distribués représentent 12% du chiffre d'affaires global de ces filières.

La dépense en main d'œuvre de la filière tomate cerise est la plus importante comparativement aux autres filières. En effet, c'est sa production qui demande une forte mobilisation en main d'œuvre comparativement aux autres spéculations.

II- Nombre d'emplois concernés

Pour calculer le nombre d'emplois créés par les filières d'exportation de fruits et légumes, nous avons déterminé la durée de chaque activité pour une campagne donnée. Ainsi nous avons retenu pour les activités d'entretien et de production : 2 mois pour le haricot vert, le melon et la tomate, 3 mois pour la mangue. Pour la récolte : 3 mois pour le haricot vert, la tomate cerise, la mangue et 2 mois pour le melon. Pour le conditionnement on a retenu 4 mois pour l'ensemble des filières. Concernant les

cadres et techniciens nous avons retenu 10 mois pour chaque filière considérée. Les résultats sont synthétisés dans le tableau suivant (le détail des calculs figurent en annexe)

Tableau 16 : Nombre d'emplois créés

Total de toutes les filières	distribués	Nombre d'emplois	dont fleuve	dont Niayes
journaliers hommes (production)	323	5 311	1 944	3366,5
journaliers femmes (récolte)	185	2 054	334	1719,8
journaliers femmes (conditionnement)	296	1975	450	1525,0
Permanant hommes (conditionnement)	83	552	89	462,5
personnel technicien et cadres	359	45	5	39,5
total	1246	9 937	2 823	7113

Source : Nos calculs

Les filières d'exportation de fruits et légumes génèrent directement sans la main d'œuvre induite, 9937 emplois, pour la plupart saisonnière, le nombre de mois travaillés variant selon les produits et les activités.

Le nombre d'emplois créé est quasiment rural, dont 28% dans le Fleuve et 72% dans la région des Niayes.

D'après une étude menée en 2001 par le PPEA, le nombre d'emplois créé par la main d'œuvre induite s'élève à 1050 emplois.

CONCLUSION

L'analyse en terme de filière produit qui a été adoptée dans cette présente étude nous a permis d'appréhender l'enchaînement des opérations techniques d'amont en aval au niveau des filières d'exportation de fruits et légumes (haricot vert Bobby, haricot vert Filet, tomate cerise, melon et mangue) mais également de caractériser, par l'établissement du passage des opérations aux opérateurs, la segmentation des fonctions socio-économique qui s'individualisent dans ces filières et la manière dont les facteurs de production sont mis en valeur par ces opérateurs.

Cette partie descriptive a montré l'existence de trois types d'acteurs au niveau des filières d'exportation de fruits et légumes : les grands exportateurs qui ne sont pas nombreux, exploitant de grandes superficies dotées d'infrastructures importantes et qui représentent plus des deux tiers des volumes d'exportation du pays, les petits exportateurs qui font de la vulgarisation et les petits producteurs qui assurent leur approvisionnement.

L'approche financière appliquée à ces filières nous a montré que les activités des différents agents sont rentables. Cependant les grands exportateurs ont une marge bénéficiaire largement supérieure par rapport aux deux autres acteurs qui sont les petits exportateurs et les petits producteurs. Ces derniers ont un résultat net d'exploitation qui varie de 70 F CFA/kg pour le bobby à 110 F CFA/kg pour la mangue. Le haricot vert bobby qui procure le plus bas niveau de revenu, permet à un petit producteur qui détient 1 hectare, d'avoir un revenu 4 fois supérieur au niveau du salaire minimum agricole (SMAG). Ce revenu pourrait s'améliorer, si le principal poste de charge qu'est l'eau d'irrigation provenant de la SDE est revu à la baisse.

Le mode d'expédition, tout comme le lieu de production ont un impact sur le revenu des exportateurs. En effet, l'expédition par bateau semble plus rentable que l'expédition par avion sauf pour la mangue. Ceci peut s'expliquer par le fait que la mangue bateau au niveau du marché destinataire et facilement reconnaissable par son calibre. Par contre pour l'haricot vert bobby et filet, lorsque les conditions de transport sont bonnes peuvent se vendre au même prix que l'avion (coût du fret avion vaut au moins 3 fois celui du bateau).

Par rapport au lieu de production, l'exportation de haricot vert filet et tomate provenant de la région du Fleuve semble moins rentable pour les grands exportateurs que dans les Niayes. Ceci s'explique essentiellement par les coûts en main d'œuvre élevés au niveau du Fleuve et la distance entre cette région et le lieu d'expédition.

L'analyse comparative des différentes filières montre que la filière tomate cerise est la plus grande créatrice de richesse et de revenu qui s'élève à plus de 1,117 milliards de F CFA essentiellement destiné aux grands exportateurs, s'en suit respectivement le haricot vert bobby, la mangue et le filet.

Quelle que soit la filière, les grands exportateurs restent les acteurs qui créent le plus de richesse, ensuite on a les petits producteurs. Ces derniers sont plus présents au niveau de la filière haricot vert bobby et la mangue.

Sur l'ensemble des filières d'exportation de fruits et légumes, la valeur ajoutée générée s'élève à 5,571 milliards de FCFA pour une exportation de 10692 tonnes, soit 521 F CFA par kg exporté. Il est 5 fois supérieure à la valeur ajoutée créée par le secteur agricole (sauf pêche et élevage) par kilogramme produit de l'année 2000. Ceci montre le potentiel qu'ont les filières d'exportations de fruits et légumes en terme de création de richesse.

La valeur ajoutée de ces filières donne lieu à une répartition de revenus entre les agents directs, à raison de 58% du montant total, des taxes et intérêt à destination des banques et de l'Etat pour 11%, les ménages ruraux 22% et l'investissement (amortissement) 9%.

En terme de devise, les filières d'exportation de fruits et légumes font entrer environ 10,004 milliards de F CFA. Elles sont en deuxième position derrière les produits de la pêche en terme de devise par tonne exportée.

La mondialisation et les régimes de régulation concurrentiels du marché des produits rendent la question de la compétitivité cruciale pour un pays exportateur. La rentabilité financière telle qu'elle a été présentée répond à une définition de la compétitivité qui repose sur la possibilité de produire dans les conditions rentables aux prix du marché courant. Cependant, elle ne permet pas de répondre sur l'efficacité dans la l'allocation des ressources et sur les politiques d'interventions de l'Etat. D'où la nécessité de mener une analyse économique et la mise en place d'une matrice d'analyse des politiques (MAP).

L'approche économique a montré que l'ensemble des filières d'exportation de fruits et légumes sont économiquement rentables. Ce qui signifie que leur exportation est génératrice de richesse pour la collectivité et donc pour toute l'économie nationale. Donc le Sénégal a un avantage comparatif dans l'exportation de fruits et légumes et qu'elle devrait être incitée davantage. Cependant, les différents acteurs des filières d'exportation de fruits et légumes payent globalement les intrants (biens échangeables) un peu plus cher que leur coût d'opportunité international.

Notons aussi, que le système d'exportation basé sur la collecte (petits exportateurs) et économiquement moins rentable que celui basé sur la production propre (les grands exportateurs). Ceci s'explique essentiellement par le coût opportunité élevé de l'eau d'irrigation issue de la SDE qui est le principal poste de charge des petits producteurs chargés d'approvisionner les petits exportateurs.

L'analyse en terme de création d'emploi et de salaires distribués a montré que les filières d'exportation de fruits et légumes distribuent plus de 1 milliard de F CFA de salaires par an dont 431 millions en main d'œuvre rurale féminine et 454 millions de F CFA en main d'œuvre rurale masculine. Le nombre d'emplois créés est de 9937 emplois, quasiment en zone rurale avec 28% dans le fleuve et 72% dans la région des Niayes.

Les résultats de cette étude sur les filières d'exportations sont plus que satisfaisants et répondent aux attentes des autorités sénégalaises en terme de stratégie de lutte contre la pauvreté. En effet, l'exportation de fruits et légumes est une activité viable car étant compétitif par rapport au marché international, et assurant un revenu incitateur aux différents acteurs de ces filières. Elle répond aussi à l'objectif des autorités en ce qui concerne l'efficacité dans l'allocation des ressources du pays. En terme de création de richesse (valeur ajoutée) et d'apport en devise, les filières d'exportations de fruits et légumes sont très largement au-dessus de la moyenne. En ce qui concerne les emplois, il est quasiment rural et son niveau est très élevé par rapport au volume exporté. La main d'œuvre féminine est très importante avec 35% des emplois créés. Ce qui répond largement aux objectifs des autorités sur la promotion de l'emploi féminin, essentiel pour la lutte contre la pauvreté.

Tout ceci concourt pour motiver davantage les autorités à promouvoir ces filières d'exportation de fruits et légumes qui peuvent s'insérer dans la stratégie de lutte contre la pauvreté que mènent les autorités sénégalaises.

L'intérêt de la promotion des filières d'exportation de fruits et légumes ne s'arrête pas seulement aux avantages directs recensés dans cette étude. Plusieurs théories ont affirmé les bénéfices indirects que peut avoir le commerce international.

En effet, selon la théorie de la croissance transmise, le commerce international a des effets dynamiques sur l'économie sous trois aspects : ceux qui élargissent le marché, induisent les innovations, accroissent la productivité ; ceux qui accroissent l'épargne et l'accumulation du capital et enfin ceux qui ont un effet éducatif en instillant de nouveaux goûts et en transférant de la technologie, des savoirs faire et de l'entreprenariat.

La théorie de la croissance endogène développée à partir du milieu des années 80 par Robert et Paul Romer a permis d'apporter un certain nombre de réponses sur le gain de croissance permis par les échanges. Selon eux, Le commerce peut avoir des effets sur la productivité d'un pays en le faisant profiter des progrès technologiques de ses partenaires commerciaux. Les investissements en Recherche & Développement dans un pays aboutissent à ce que les économistes nomment « des effets de spillovers technologiques », c'est à dire des retombées dans d'autres secteurs que celui où la recherche a initialement eu lieu. Grâce à un accès à un marché plus large (le marché international), les entreprises peuvent réaliser des économies d'échelle substantielles et leur main d'œuvre bénéficier pleinement des effets d'apprentissage (« learning by doing ») liés à une production plus importante.

L'analyse en terme de filière des exportations de fruits et légumes du Sénégal, nous a permis d'intégrer les questions relatives aux agents participant à l'exportation des fruits et légumes, mais aussi aux questions d'ordre macroéconomique. En effet ce type d'analyse relève de ce que l'on appelle la mésoéconomie, c'est-à-dire le champ intermédiaire entre la micro-économie et la macroéconomie.

La notion de mésoéconomie dérive de celle d'analyse des parties de l'ensemble que constitue l'économie nationale, ainsi que certains phénomènes qui participe à son organisation générale. C'est donc sans doute l'un des champs privilégiés de la réflexion

car il établit un pont entre les grandes préoccupations nationales qui guide les macro politiques et la base tangible de la production. **(Fabre, 1995)**

Cependant, l'analyse en terme de filière rencontre des limites d'ordre pratique et méthodologique. En effet, ce type d'analyse a un caractère partiel et statique car elle ignore les interactions entre marchés. Ce caractère est difficilement compatible avec le processus réel d'ajustement, des marchés marqués par de fortes institutions tant du côté de l'offre que celui de la demande.

Aussi, l'évolution actuelle des marchés conduit à un abandon des stratégies d'intégration verticale de type « filière ». Les entreprises se trouvent de plus en plus en relation avec les marchés « amont » et « aval », de plus en plus différenciés et mondialisés ou au moins régionalisés. Elles s'éloignent davantage de la monoproduction.

Mis à part les limites liées au concept de filière, il en existe d'autres qui affectent l'analyse économique et la matrice d'analyse des politiques. L'immense portée pratique de ces méthodes est limitée par l'écart qui existe entre le fonctionnement réel des marchés dans le contexte africain et celui supposé dans ces méthodes. En effet, dans le contexte africain, le risque et l'incertitude engendrent des stratégies qui ne correspondent pas au schéma de maximisation du profit selon la théorie néoclassique mais qui, dans leur contexte apparaissent comme parfaitement rationnelles. Aussi, l'hypothèse d'un marché de concurrence parfaite s'avère incapable de conduire seul à une situation optimale pour certains biens (biens publics) et certains effets (externalités), de même que les défaillances de marché liées aux comportements microéconomiques des agents disposant d'une information imparfaite.

C'est donc par rapport à ces remarques que la recherche future doit s'orienter en dépassant à la fois le cadre d'analyse en terme de filière produit en le complétant par un éclairage global, élargi au système alimentaire.

Il semble aussi, utile d'employer l'ensemble des concepts économiques (par exemple l'approche néoclassique) pour dépasser les analyses trop frustrées des mécanismes de la concurrence et proposer une autre lecture de certains enjeux des filières agricoles d'Afrique. Par exemple, l'analyse de la compétitivité en termes de prix et d'avantages comparatifs statiques doit être complétée par une analyse en termes de construction « d'avantages compétitifs » intégrant des stratégies de différenciation sur le plan international, de maîtrise de la qualité, et de recherche d'économies d'échelle ; cela peut notamment passer par une structuration des filières. On peut ainsi envisager de nouvelles perspectives d'action, dans le domaine de la fiscalité, de la stabilisation des prix, de l'approvisionnement en intrants, du crédit ou encore des politiques de privatisation.

BIBLIOGRAPHIE

- Ambassade de France au Sénégal « Les coûts des facteurs de production », Mission Economique de Dakar, Janvier 2003.
- CNUCED/OMC, « Produits horticoles oléagineux et de cueillette : Analyse de l'offre et des performances à l'exportation », Projet N° SEN/20/90, Août 2001
- CNUCED/OMC, « Produits horticoles oléagineux et de cueillette : Stratégie et plan d'action de développement et promotion des exportations», Projet N° SEN/20/90, Juillet 2001
- DPS, « Statistiques du commerce extérieur du Sénégal », 2002.
- Duruflé G. L'ajustement structurel en Afrique (Sénégal, Côte d'ivoire, Madagascar). Paris, Karthala, 205 p
- Fabre P., (1994), « note méthodologique générale pour l'analyse de filière », Division de l'analyse des politiques, FAO 35 pp 34-80
- Fabre P., (1997), « Analyse financière et économique des projets de développement » Commission Européenne pp 161-195
- FAO, « Programme de développement des cultures horticoles de contre saison », rapport de mission FAO, Janvier 2003
- FAO/PAM, « Evaluation des récoltes et des approvisionnements alimentaires au Sénégal », Décembre 2002.
- Garrabé M., 1994. Ingénierie de l'évaluation économique. Paris, Ellipses,
- Lebailly P.et al, (2000), « La filière rizicole au Sud du Viêt-nam » Presses Agronomiques de Gembloux pp 3-14
- Ledent A. (1986). Intégration verticale et horizontale en agriculture .Gembloux (Belgique) : Unité d'Economie rurale. Faculté universitaire des sciences agronomiques de Gembloux. 23 p.
- Montigaud J.- C., 1992. L'analyse des filières agroalimentaires : méthodes et premiers résultats. Economies et sociétés, Série Développement agroalimentaire, (AG n°21, Juin 1992) : pp. 59-83

- PPEA, « Profils de l'entreprise exportatrice horticole et l'organisation professionnelle adaptée », Juin 1999 .
- PPEA, « Analyse de l'offre d'exportation des produits agricoles du Sénégal », Avril 2000
- PPEA, « Etudes complémentaires », PPEA/BM 3017/SE, Septembre 2001.
- Randolph T. F., 1997. Impact of the rice Sector Reform Program on Rice Marketing in Senegal . DAI. UPA. March 1998. 33 p. + annexes
- Rastoin J. L., (2002), « Economie&Stratégie agro-industrielle : Le système alimentaire » Cours U.F.R d'Economie et Gestion des Entreprises Agro Montpellier pp 38-50
- République du Sénégal, « Cadre intégré, étude diagnostique de l'intégration commerciale », tome 1, Mars 2003.
- Sekkat Kh. (1987), Filières de production : revue de la littérature et comparaison avec la théorie néo-classique. *Actual. Ecom.* 63. p. 118-142
- Tastoin J. L., (1995), « Dynamique du système alimentaire français », in Economie et gestion agroalimentaire, N°36, juillet, Cergy, pp. 5-14
- Thiel D. (éd), (1998), La dynamique des systèmes : complexité et chaos, Ed Hermès, 317 p.
- Tollet R. (1982).Approches méthodologiques de la politique industrielle au travers du concept de filière. *Cah.Econ.Bruxelles* 96. p. 496-522
- UE/CDEAO, « Diagnostique stratégique de filières agro industrielles : rapport Sénégal », Juin 2002.
- PPEA, « Rapport d'exécution du projet », PPEA/BM 3017/SE, Septembre 2001
- PPEA, « Compte rendu de l'atelier qualité : Référentiel Origine Sénégal », Octobre 2002
- PPEA, « Profil stratégique de développement des filières d'exportation du Sénégal », Septembre 2001
- PPEA, « Rapport d'étape du projet », Mai 2003

